

Dératé, *é, s, a, tadj*, gai, rusé, alerte; fig. *C'est une petite dératé*, elle en sait plus qu'on n'en a dit à son âge. *Le peuple croit que les coureurs sont dératés*, qu'on leur a ôté la rate. *Courir comme un dératé*, fém.

***Dératier**, *v. a.* ôter la rate.

***Dérégler**, *s. f.* dérèglement, dernière raie qui sépare les sillons.

Derchez, *adv.* derchez, une seconde fois, de nouveau; le vieillit.

Déréglement, *s. m.* dérèglement, désordre; état de ce qui n'est pas réglé comme il devrait l'être: — *du poids, d'une horloge, de l'esprit, des mœurs.*

Déréglement, *adv.* déréglement, sans règle.

Dérégler, *v. a.* (de, regular) mettre dans un état de dérèglement: *son estomac, sa montre se dérègle; conduite déréglée.*

Dérider, *v. a.* (de; jeter, gén. jeter se, rido) ôter les rides. — fig. *réjouir; se déridier.*

Dérision, *s. f.* (derisio) moquerie amère.

***Dérisoire**, *adj.* derisoire (derisiorius), insultant, moquer, ne se dit que des choses.

Dérivatif, *ive*, *adj.* (derivativus) qui détoume les humeurs: *saignée dérivative.*

Dérivation, *s. f.* dérivation (derivatio), origine qu'on fait d'un autre, — détourn qu'on fait prendre au sang, à quelque humeur, aux eaux.

Dérive, *s. f.* sillage d'un navire que les vents et les courants détournent de sa route.

Dérivé, *s. m.* mot qui dérive d'un autre.

Dérivier, *v. n.* (derivare) s'éloigner du bord, s'écarter de sa route, en parlant d'un vaisseau, — tirer son origine de... *ce mot dérive de l'arabe; c'est é de là que dérivent nos mots.* — *v. a.* détourner des eaux. *Doit dériver-venez ce mot?* d'où le faites-vous dériver?

***Dermatide**, *adj.* dermatide (dyas, peau; ider, ressemblance), qui a la consistance de la peau.

***Dermis**, *s. m.* (dyas) peau: méd.

***Dermiste**, *s. m.* (dyas, je mange) genre d'insectes coléoptères, dont la larve ravage les cabinets d'histoire naturelle, les pelletteries, etc.

***Dermologie**, *s. f.* (dyas, discours) traité sur la peau.

Derrier, *etc.* ad. demi, qui est après tous les autres, ou après qui il n'y a plus rien: *il est arrivé le dernier; rendre le dernier coup.* — fig. extrême,

en bien ou en mal: *je lui ai les dernières obligations, cela est du dernier ridicule.* *L'année dernière*, qui précède immédiatement celle où l'on parle. *En dernier lieu*, dernièrement, enfin. — *s. m.* *il ne veut jamais avoir le dernier, en certains jeux, il ne veut pas souffrir qu'on touche le dernier; et fig. il veut toujours répliquer dans les disputes.*

Dernièrement, *adv.* dernièrement, depuis peu.

Dérobé, *é, adj.* ou partic. volé: *montre dérobée.* *Le pied du cheval est dérobé*, la corne en est usée. *Escalier dérobé*, de dégagement, pour entrer, sortir, sans être vu. *Écues dérobées*, dépourvues de leur première peau. *Être une chose à ses heures dérobées*, dans un temps pris sur ses occupations ordinaires. *À la dérobée*, *adv.* furtivement.

***Dérobement**, *s. m.* dérobement, volé fait avec des panneaux.

Dérober, *v. v.* prendre en cachette ce qui appartient à autrui: — *une pensée à un auteur, à quelqu'un la gloire d'une belle action; fig.* — *soustraire*: — *un homme à la fureur de quelqu'un, — au marche, la cachet; prop. et fig.* — *v. pron.* se dérober d'une compagnie, s'en retirer sans mot dire, — *aux coups, à la poursuite de...* s'y soustraire. — *à la vue, disparaître.*

***Dérobier**, *v. a.* (de; jeter, fonte, racher escarpé) précipiter d'un roc — *un aigle.* — *l'or, en ôter la crasse.*

Dérogation, *s. f.* dérogation (derogatio), acte par lequel on déroge à une loi, etc.

Dérogatoire, *adj.* dérogoire, qui déroge.

Dérogance, *s. f.* dérognance, action par laquelle on déroge à la noblesse.

Dérogant, *e, adj.* dérognant, qui déroge.

Déroger, *v. n.* (derogare) faire une disposition contraire à une loi, à un acte précédent. — *à la noblesse*, ou neutral, déroger; faire une chose qui, par les lois du pays, fait déchoir de la noblesse.

Déroiter, *v. a.* déroiter, sur finir (de; rigidus, formé de rigis, être roide); ôter la roideur: *déroiter du ling.* — *fig.* sur caractère se déroiter.

***Déromper**, *v. a.* dérompre (derumpere), rompre le vol d'un oiseau, l'étourdir, le faire tomber à terre.

Dérouger, *v. a.* sur finir (de, rubere); ôter la rougure. — *v. n.* et *pron.* devenir moins rouge.

***Déroulement**, *s. m.* déroulement (ll m.) action de dérouiller; ses effets.

Dérouiller, *v. a.* et *pron.* dérouiller (ll m.) (de, rubigian), ôter la rouille: *se frot se dérouille par l'usage.* — *fig.* polir, façonner: *la bonne compagnie dérouille l'esprit.* — *v. pron.* il commence à se dérouiller.

***Déroulement**, *s. m.* déroulement, production d'une courbe; et fig. il veut des rayons d'une autre: géom.

Dérouler, *v. a.* (de, rotare) étendre ce qui étoit roulé.

Déroute, *s. f.* fuite de troupes défaites ou épouvantées; fig. — ruine des affaires de quelqu'un: *cette perte a mis la déroute dans ses affaires.* *Mettre un homme en déroute*, le mettre hors d'état de répondre.

Dérouter, *v. a.* tirer quelqu'un de sa route; et fig. rompre toutes ses mesures, le dérouter.

Dériver, *de-ri-er*, *prep.* opposée à devant, et qui marque ce qui est après une personne ou une chose: — *la porte.*

Parle de derrière, *fam.* échappatoire, faux-fuyant — *adv.* il marche derrière. *Mettre une chose sans devant derrière*, mettre derrière ce qui étoit devant. — *s. m.* la partie postérieure: *le derrière d'une maison.* — *ses fesses et le fondement.* *Montrer le derrière*, *fam.* ne pouvoir pas faire ce qu'on a voit entrepris.

Dériver *Derache* *s. m.* moine turc.

Des, *de ou dés*, particule pour des: *le malheur des temps.* — quelques plusieurs: *il y a des hommes qui, etc.*

Dés, *prep.* de ou dès, depuis: *dés l'enfance; dès sa scolarité.* **Dés demain**, pas plus tard que demain. **Dés que**, conj. aussitôt que, puisque: *dés que je pourrai; j'y consens, dès que vous le voulez.*

Désabusement, *s. m.* désabusement, action de se désabuser; effet de cette action.

Désabuser, *v. n.* (de, abuter) détromper d'une erreur. *Il est désabusé des grandeurs, de l'estime qu'il s'y attachoit.*

***Désaccord**, *s. m.* désaccord, destruction de l'accord: *mus.* — désunion; fig. peu usité.

Désaccorder, *v. a.* désaccorder (de, corda), détruire l'accord d'un instrument.

Désaccoupler, *v. a.* désaccoupler (de, copula), détacher ce qui étoit accouplé.

Désaccoutumance, *s. f.* désaccoutumance, perte d'une coutume, d'une habitude.

Désaccoutumer, *v. a.* et *pron.* désaccoutumer (de, customa; H. L.) faire quitter, quitter soi-même une cou-

tume, une habitude: *on l'a, ou il s'est désaccoutumé du jeu.*

Désachalandier, *v. a.* faire perdre à un marchand ses pratiques.

Désaffecter, *v. n.* désaffecter (de, ad, furca), lever l'ancre d'affouche; mar.

***Désaffaiver**, *v. a.* donner à deux corps l'un près de l'autre une saillie différente: archit.

Désagréable, *adj.* (de, gratus) qui déplaît.

Désagréablement, *adv.* désagréablement, d'une manière désagréable.

Désagréer, *v. n.* déplaire; peu usité. — *v. a.* ôter les agrès d'un vaisseau.

Désagrément, *s. m.* désagrément, chose désagréable, sujet de chagrin.

***Désaigrir**, *v. a.* désaigrir (de, area), tirer les oiseaux de l'aire où on les nourrit: faucon.

Désajuster, *v. a.* (de, justus) déran-ger. **Cheval désajusté**, qui ne fait plus le manège avec la même justesse.

Désalterer, *v. a.* (de, alterare) ôter la soif.

***Désancher**, *v. a.* (de; anchar, serrer la gorge) ôter l'anche d'un hautbois.

Désancrer, *v. n.* (de; anchora, ancre) lever l'ancre.

Désappareiller, *v. a.* désappareiller (ll m.) déparer.

Désappairer, *v. a.* désappairer (de, a, par), enlever le mâle ou la femelle de deux oiseaux appariés.

Désappointer, *v. a.* désappointer, ôter des militaires du rôle; *v. m.* — *une pièce d'étoffe*, couper les fils qui la tenent les plus. — dérouter, contrarier; *v. m.*

Désapprendre, *v. a.* désapprendre, oublier ce qu'on avoit appris.

Désapprobateur, *trice*, *s. et adj.* désapprobateur (de, approbator), qui désapprouve.

Désapprobation, *s. f.* désapprobation (de, approbatio), action de désapprouver.

***Désappropriation**, *s. f.* désappropriation (de, appropriatio), action de désapproprier.

Désapproprier, *v. pron.* désapproprier (de, appropriare), se dépouiller du droit de propriété.

Désapprouver, *v. a.* désapprouver (de, approbare), ne pas approuver, trouver mauvais.

***Désarborer**, *v. a.* désarborer (de, arbor), ôter le pavillon, abattre les mâts: mar.

Désarçonner, *v. a.* désarçonner, mettre hors des filets: *mus.* — confondre dans une dispute; *fam.*

Désargenter, v. a. *désargenter* (de, argentum), ôter l'argent d'une chose argentee — *quelqu'un*, l'ami. le dégarner d'argent.

Désarmement, s. m. *désarmement*, figement des soldats, etc. — action de désarmer des soldats, des vaisseaux.

Désarmer, v. a. (de, armer) ôter les armes. — *un vaisseau*, le dégarner de son artillerie, de ses agrès, etc. — *fig.* épouser le colaire, le ressentiment. — *v. n.* poser les armes, cesser de faire la guerre.

Désarmer, v. a. *désarmer*, changer l'arrimage : mar.

Désarri, s. m. *désarri*, désordre, renversement de fortune — *un désarri* sont en *désarri*, dans un grand *désarri* ; il vieillit.

Désassembler, v. a. *désassembler*, séparer ce qui est joint par assemblage : menuis.

Désasortir, v. a. *désasortir* (de, ad, sort), ôter, déplacer des choses assorties.

Désastre, s. m. grand malheur.

Désastreusement, adv. *désastreusement*, d'une manière désastreuse.

Désastreux, euse, adj. *désastreux*, euse, malheureux, funeste ; style soutenu ou poét.

Désavantage, s. m. infériorité en quoi que ce soit : — *du poids* ; l'infériorité a eu du *désavantage*. — préjudice, dommage : c'est à son *désavantage*.

Désavantager, v. a. ôter l'avantage ; peu usité.

Désavantageusement, adv. *désavantageusement*, d'une manière désavantageuse.

Désavantageux, euse, adj. *désavantageux*, qui cause, qui peut causer du désavantage.

Désaveu, s. m. action ou acte par lequel on désavoue.

Désaveugler, v. a. (de, aboculus ; B. L. détromper, tirer de l'aveuglement ; au fig.)

Désavouer, v. a. nier avoir dit ou fait une chose. — ne vouloir pas reconnaître une chose pour sienne : — *son serg*, un *livre*, *quelqu'un pour son parent* — déclarer qu'on n'a pas donné ordre : — un *ambassadeur*, un *procureur*.

Désavouer, v. a. *désavouer* (de, sigillare), détacher ce qui est scellé en plâtre. — ôter le sceau d'un acte.

Désavoué, s. f. *désavoué*, extraction.

Désavoué, e, adj. *désavoué* (descendant), qui descend : *orte descendant*. *Nègre descendant*, V. *Déclai-*

né. **Signes descendants**, par lesquels le soleil parait descendre : astron. **Ligne descendante**, la position de quelque'un — *substant.* les *descendants*, la postérité.

Descendre, v. n. *descendre* (descende), prend être ; aller de haut en bas : *il est descendu de cheval*, d'une *montagne*, *un bateau qui descend*. — *fig.* s'abaisser — *jusqu'à la prière*. — *choisir d'un rang* : *il est descendu de son rang* — être issu de... — s'étendre de haut en bas : *ses cheveux lui descendent à la ceinture*. — *d'un ton*, d'une *qualité*, *baïsser d'un ton*, etc. *mus.* — l. de guerre, faire une descente : l'armée est descendue en Afrique. — se transporter dans un lieu pour quelque acte de justice : le *magistrat est descendu au cad. descendu dans ce lieu*. — *v. a.* prend avoir : il a descendu l'escalier, la *montagne*. — transporter en bas : — *du vin à la cave*.

Descendu, ce, part.

Descende, s. f. *descende* (descendo), action de descendre — action par laquelle on descend quelque chose. — *peute par laquelle on descend*. — irruption des ennemis, sur-tout par mer. — *visite d'un lieu par autorité de justice*. — *heraie* : son *fil* a une *descende*. — de *croix*, représentation de J. C. qui est détaché de la croix.

Descriptif, ive, adj. *descriptif*, par lequel on décrit, *poème descriptif* ; *géométrie descriptive*.

Description, s. f. *description* (descriptio), discours par lequel on décrit, ou décrit. — définition imparfaite. — *inventaire* qui comprend le nombre et la qualité des meubles, etc. *d'un pays*, *livre* qui contient son état présent.

Désémouillage, s. m. *désémouillage*, ouverture d'une caisse, d'un ballot.

Désemballer, v. a. *désemballer* (de ; *in*, dans ; *basin*, jeter), tirer d'une halle ce qu'elle contient.

Désembarkement, s. m. *désembarkement*, action de débarquer.

Désembarker, v. a. *désembarker* (de, *in*, herca), tirer hors du vaisseau, avant qu'il soit arrivé à sa destination : — *des troupes*, *des marchandises*.

Désembourser, ée, adj. *désembourcé*, exempt d'embaras.

Désembourber, v. a. *désembourber* (de ; *in*, dans ; *bourber*, bourber), tirer hors de la bourbe.

Désemparer, v. n. *désemparer* (de ; *empare* ; B. L. occuper) quitter le lieu où l'on est. — *de la ville*, et quelquefois activement : — *la ville*, le *champ*. — un *vaisseau*, le démater.

Désespérant, ée, adj. *désespérant* (de, *in*, peccatus), dégarri de plumes ; v. n.

Désespérer, v. a. *désespérer* (de, impicare), ôter l'espou d'un linga en le faisant tremper.

Désespérer, v. a. *désespérer* (de, imple, de *ipaxipis*), vider en partie : — *un coffre*, un *tonneau*. — *v. n.* ne se dit qu'avec la négative : *sa maison ne désespère plus*. — est toujours pleine. — *v. pron.* se vider.

Désespérer, s. m. *désespérer*, fer pour tirer de la multitude des oiseaux de proie la viande qu'ils ne peuvent digérer.

Désespérer, v. a. *désespérer* (de, *in*, privatio ; B. L. prison), mettre hors de prison.

Désenchainer, v. a. *désenchainer* (de, *in*, catena), ôter de la chaîne.

Désenchantement, s. m. *désenchantement*, action de désenchainer.

Désenchâter, v. a. (de, incantare) rompre, faire fuir l'enchantement. — *fig.* guérir d'une passion : *on l'a désenchâté de sa maîtresse*.

Désenchaîner, v. a. *désenchaîner* (de, *in*, clavus) ; — un *cheval*, lui tirer un clou qui le faisait botter. — *un canon*, ôter le clou qu'on avoit enfoncé dans sa lumière.

Désendormi, le, adj. *désendormi* (de, *in*, dormis), à demi éveillé.

Désenfiler, v. a. *désenfiler* (de, *in*, filare), ôter l'enfile. — *v. n.* et *pron.* cesser d'être callé : *son bras désenfile* ou *se désenfile*.

Désenfiler, s. f. *désenfiler*, cessation d'enfiler.

Désenger, v. a. *désenger*, faire perdre l'engance : — *un lit de punaises*.

Désengrener, v. a. *désengrener* (de, *in*, crema), dégager des corps engrenés l'un dans l'autre.

Désenivrer, v. a. *désenivrer* (de, *in*, ebriare), ôter l'ivresse. — *v. n.* cesser d'être ivre.

Désenlaver, v. a. *désenlaver* (de, *in*, laquare), tirer des lacls : *est oiseau s'est désenlacté*.

Désennuyer, v. a. et *pron.* *désennuyer*, chasser l'ennui.

Désenruyer, v. a. *désenruyer*, sur *puer*, ôter la corde ou la chaîne qui empêche une roue de voiture de tourner.

Désenrhumer, v. a. et *pron.* *désenrhumer* (de ; *rhuma*, fluxion ; de *in*, couler), ôter le rhume, cesser d'être enrhumé.

Désenroder, v. a. *désenroder* (de, *in*,

rollus, B. L. rôle), ôter un soldat du rôle, lui donner son congé.

Désenrouer, v. a. et *pron.* *désenrouer* (de, *raucus*), ôter l'enrouement, cesser d'être enroué.

Désenrouer, v. a. *désenrouer* (de, *sepicere*), ôter le linga qui ensevelissoit un mort.

Désensorteler, v. a. *désensorteler* (de, *sorticarius* ; B. L. *sortier*), délivrer de l'ensortellement. *On ne peut le désensorteler de cette femme* ; *fig.*

Désensorcellement, s. m. *désensorcellement*, action de désensorceler.

Désenteler, v. a. et *pron.* *désenteler* (de, *in*, teta), faire cesser l'entèlement.

Désentraver, v. a. *désentraver*, ôter les entraves à un cheval.

Désenvener, v. a. *désenvener* (de, *in*, venenare), ôter le venin.

Désévoquer, v. a. *désévoquer*, rendre jusqu'à vil érgot d'un cheval pour crever des vessies pleines d'eau qui viennent aux jambes.

Désert, e, adj. *désert* (desertus), inhabité, peu fréquent.

Désert, s. m. *désert* (desertum), lieu désert, inculte.

Désert, v. a. et *n.* (deserere) abandonner un lieu : *la fumée ne fera désert le logis*. — quitter le service sans congé — *l'armée*, le *régiment* ; ou neut. *désert*. — au partie, abandonné.

Déserteur, s. m. *déserteur*, soldat qui déserte. — *de la foi*, *du bon parti* ; *fig.* *fam.* *vous déserteur*, vous avez quitté la compagnie la partie, etc.

Désertion, s. f. *désertion* (desertio), abandonnement ; se dit sur-tout des soldats qui désertent. — *d'appel*, abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit : *prat.*

Désespérer, s. f. *il s'en va*, il se bat, il joue à la *désespérée*, en désespérer ; *fam.*

Désespéré, ée, adj. (desperans) qui jette dans le désespoir : *nouvelle désespérée*.

Désespéré, ée, adj. (desperatus) qui ne donne plus d'espérance, qui se désespère, furieux.

Désespérément, adv. *désespérément*, comme un désespéré, avec excès ; *désespérément amoureux*.

Désespérer, v. n. (desperare) cesser d'espérer : — *de réussir* — *de son salut*. — *d'un jeune homme*, ne pas espérer qu'il se corrige. — *v. a.* tourmenter, affliger au dernier point : *etams désespère* ; *il se désespère de la mort de son fille*.

Désespérer, s. m. *désespérer*, perte de toute espérance. — découragement

abattement de l'âme. — ce qui cause le désespoir : *il est le désespoir de sa famille.* — fig. chose si parfaite qu'elle passe pour inimitable : *Liliade est le désespoir des poètes.* Être au désespoir, être bien fâché, avoir du déplaisir.

Désabillé, s. m. *désabillé* (il m.) habillement d'une femme chez elle, sur-tout le matin. *Se montrer dans son désabillé*, tel qu'on est, et sans art; fam. **Désabiller**, v. a. *désabiller* (il m.) ôter les habits. — v. n. et pron. ôter ses habits.

Désabité, ée, adj. *désabité* (de, habitant), qui n'est plus habité.

Désahabiter, v. a. et pron. *désahabiter* (de, habitant), faire perdre, perdre soi-même une habitude.

Désahérence, s. f. *désahérence*, droit qui avoit un seigneur haut-justicier de prendre possession, faute d'héritier, d'un bien situé dans sa justice.

Désahérier, v. a. *désahérier* (de, héres), priver de sa succession.

Désaffecter, v. a. *désaffecter* (de, affecter), déranger les heures ordinaires des occupations. On dit aussi se désaffecter; fam.

Désahonné, adj. *désahonné* (de, honnête), qui est contre la bienséance, la pudeur; *lieu, parole, compagnie désahonné.*

Désahonnêtement, adv. *désahonnêtement*, d'une manière deshonnête.

Désahonné, ée, s. f. *désahonné*, qualité de ce qui est deshonnête, peu usité.

Désahonneur, s. m. *désahonneur* (de, honneur), honte, opprobre. *Prier une femme de son désahonneur*, fam. la solliciter contre la chasteté. *Prier quelqu'un de son désahonneur*, fig. exiger de lui ce qu'il ne doit pas faire.

Désahonorable ou **Désahonneur**, ée, adj. *désahonorable, désahonneur* (de, honorable), qui cause du désahonneur.

Désahonneur, v. a. *désahonneur* (de, honorer), perdre d'honneur, de réputation. — *sa famille*, lui faire deshonneur par sa conduite. — *ses ancêtres*, dégrader de leur vertu. — *une fille*, en abuser.

Désahonneur, ée, adv. *désahonneur*, qui désigne.

Désahonneur, s. f. *désahonneur* (de, désigner), action de désigner.

Désahonneur, v. a. *désahonneur* (désigner), dénoter par des marques qui font connaître : — *quelqu'un dans un discours*; ce veut-à-désigner de la plume. — *marquer précisément*. — *le temps, le lieu*. — *nommer, destiner*. — *son successeur*.

Désahonneur, v. a. *désahonneur* (de, désigner), d'une manière désobligeante.

la chambre apostolique les terres qui y sont unies.

Désincorporer, v. a. (de, incorporer) séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

Désinence, s. f. *désinence* (desinere), terminaison d'un mot.

Désinfecter, v. a. (de, infecter) débarrasser quelqu'un de ce dont il étoit infecté.

Désinfecter, v. a. (de, infecter) ôter l'infecton.

Désinfection, s. f. *désinfection*, action de désinfecter.

Désintéressement, s. m. *désintéressement*, détachement de son propre intérêt.

Désintéressé, adv. *désintéressé*, sans aucune vue d'intérêt; peu usité.

Désintéresser, v. a. *désintéresser*, mettre quelqu'un hors d'intérêt, en lui donnant ce qui lui pourroit tirer d'une affaire. — *un part*, qui ne fait rien par intérêt, par passion; *homme, juge désintéressé*. *Action désintéressée*, exempte d'intérêt personnel.

Désir ou **Désir**, s. m. *désir* (desiderium), souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. *Un désir de l'ordonnance*, suivant l'ordonnance; prnt.

Désirable, adj. (desiderabilia) qui mérite d'être désiré.

Désirer, v. a. (desiderare) souhaiter, porter ses desirs vers... — *faire, et mieux, de faire quelque chose*. Il y a quelque chose à désirer, il manque quelque chose à...

Désirer, euse, adj. *désirer, euse*, qui désire avec ardeur.

Désistement, s. m. *désistement*, action de se désister.

Désister, v. pron. (desistere) se départir de quelque chose, y renoncer.

Désirs, adv. *désirs*, dès ce moment.

Desman, s. m. rat musqué de Moscovie, petit quadrupède plantigrade de la famille des musaraignes.

Desmologie, s. f. (desmologie), lien d'yeux, discours à traité des ligaments.

Désobéir, v. a. (de, obedi) ne pas obéir à celui qui a droit de commander. — *s'empioie au passif; il ne veut point être désobéi.*

Désobéissance, s. f. *désobéissance*, défaut d'obéissance.

Désobéissant, ée, adj. *désobéissant*, qui désobéit.

Désobéissant, adv. *désobéissant*, d'une manière désobligeante.

Désobligeance, s. f. *désobligeance*, disposition à désobliger.

Désobliger, ée, adj. qui désoblige.

Désobliger, v. a. (de, obliger) rendre un mauvais service, faire du déplaisir à...

Désobstrucif ou **Désobstruant**, s. m. remède qui guérit les obstructions.

Désobstruer, v. a. (de, obstruere) détruire une obstruction — *le foie, les entrailles*. — *fig. débarrasser de ce qui enlève* : — *une rue, un canal.*

Désoccupation, s. f. *désoccupation* (de, occupatio), état d'une personne désoccupée.

Désoccuper, v. pron. *désoccuper* (de, occupare), se débarrasser de ce qui occupe; et partic. est plus usité; esprit désoccupé.

Désouvé, ée, adj. *désouvé*, qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

Désouvement, s. m. *désouvement*, état d'une personne désouvé.

Désolant, ée, adj. (desolans) qui déssole, qui cause une grande affliction.

Désolateur, s. m. celui qui ravage, qui détruit.

Désolation, s. f. *désolation* (desolatio), ruine entière, destruction. — *extrême affliction.*

Désolé, ée, adj. affligé à l'exces; ravagé.

Désoler, v. a. (desolare) ravager, ruiner, — *causer une grande affliction.*

Désolatif, ée, adj. propre à désolier.

Désolation, s. f. *désolation*, débouchement de quelque partie opilée.

Désolier, v. a. déboucher, ôter les obstructions. — *la rate, le jéjûn; fam. ordonné*, déréglé. — *excessif.*

Désordonné, ée, adj. *désordonné* (de, ordinatus), déréglé. — *excessif.*

Désordonnement, adv. *désordonnement*, d'une manière désordonnée.

Désordre, s. m. (de, ordo), défaut, renversement d'ordre. — *dérèglement de mœurs*. — *trouble, égarement d'esprit*. — *pillage, désert.*

Désorganiser, s. et adj. qui désorganise; mot nouv.

Désorganisation, s. f. *désorganisation*, action de désorganiser. — *état de ce qui est désorganisé.*

Désorganiser, v. a. (de, organo, instrument) détruire les organes. — *troubler l'ordre, détruire l'organisation d'un corps politique.* On dit aussi se désorganiser.

Désorienter, v. a. *désorienter* (de, oriens), faire perdre la connaissance du côté où le soleil se lève, par rapport au pays où l'on est. — *déconcerter; cette question l'a désorienté*; fig.

Désormais, adv. *désormais*, à l'avenir. **Désosément**, s. m. *désosément*, action de désoséer.

Désoséer, v. a. *désoséer* (de, os, de irris), ôter les os ou les arêtes : — *un lièvre, un brochet.*

Désoursir, v. a. *désoursir* (de, ordi, dire), défaire ce qui a été ordi; peu usité.

Désoxydation, s. f. *désoxydation* (de, de, oxyde), opération par laquelle on enlève à un corps l'oxygène qui l'a mis à l'état d'oxyde; chim.

Désoupancion, s. f. *désoupancion* (desoupancio), v. *Flanquilles.*

Désouper, s. m. état gouverné par les despotes de Serbie, de Valachie, etc.

Désouper, v. a. *désouper* (desouper), qui gouverne arbitrairement. — *titre des princes de Serbie, etc.*

Désouper, adj. *désouper*, absolu et arbitraire.

Désouper, adv. *désouper*, d'une manière desouper.

Désouper, s. m. pouvoir absolu et arbitraire. — *fig. autorité qu'on s'arroge.*

Désouper, s. f. *désouper* (desouper), action de désouper; chim.

Désouper, v. a. (desouper) ôter l'écuème.

Désouper, s. m. *désouper*, séparation d'un poisson. — *fig. autorité qu'on s'arroge.*

Désouper, s. f. *désouper* (desouper), action de désouper; chim.

Désouper, v. a. (desouper) ôter l'écuème.

Désouper, s. m. *désouper*, séparation d'un poisson. — *fig. autorité qu'on s'arroge.*

Désouper, s. f. *désouper* (desouper), action de désouper; chim.

Désouper, v. a. (desouper) ôter l'écuème.

Désouper, s. m. *désouper*, séparation d'un poisson. — *fig. autorité qu'on s'arroge.*

Désouper, s. f. *désouper* (desouper), action de désouper; chim.

Désouper, v. a. (desouper) ôter l'écuème.

Désouper, s. m. *désouper*, séparation d'un poisson. — *fig. autorité qu'on s'arroge.*

Désouper, s. f. *désouper* (desouper), action de désouper; chim.

Désouper, v. a. (desouper) ôter l'écuème.

Désouper, s. m. *désouper*, séparation d'un poisson. — *fig. autorité qu'on s'arroge.*

Désouper, s. f. *désouper* (desouper), action de désouper; chim.

Désouper, v. a. (desouper) ôter l'écuème.

Désouper, s. m. *désouper*, séparation d'un poisson. — *fig. autorité qu'on s'arroge.*

Désouper, s. f. *désouper* (desouper), action de désouper; chim.

Désouper, v. a. (desouper) ôter l'écuème.

Désouper, s. m. *désouper*, séparation d'un poisson. — *fig. autorité qu'on s'arroge.*

Désouper, s. f. *désouper* (desouper), action de désouper; chim.

projet, résolution, intention de faire une chose : *il a dessein de partir* — projet, plan d'un voyage, d'un tableau. *A dessein*, tout exprès.

Desseller, v. a. déceler (de, sella), ôter la selle de dessus un cheval.

Desservir, s. f. décevoir (*décevoir à la*), avoir de la peine à donner de l'argent; ne se dit qu'en cette phrase : fam.

Desservir, v. a. décevoir (de, serare), traher ce qui est servi. — *un coup de pied, de fouet, un soufflet, qu'on lui a fait* — lui donner avec violence : fam.

Dessert, s. m. décer, fruit, ce qui sert ordinairement à table avec le fruit.

Desserte, s. f. dérite, mets desservis. — service que fait dans une église un prêtre commis à la place du titulaire. — *d'une cure*.

Dessertir, v. a. décevoir (de, serere), ôter de sa monture un portrait, une pierre précieuse, etc.

Desservant, s. m. décevant, celui qui dessert un bénéfice à la place du titulaire.

Desservir, v. a. décevoir, sur sentir (de, serire); ôter les mets de dessus la table : *desservir cette table*, et absolument : *desservir*. — rendre à quelqu'un un mauvais service. — remplir les fonctions d'un bénéfice.

Desservitures, s. f. décevitaires, bénéfice qui oblige à desservir une église.

Dessécher, v. a. décevoir, sécher.

Dessication, s. f. déceivation (dessicatio), action de dessécher. — consommation de l'humidité nuisible aux plantes.

Dessiller, v. a. déceiller (il m.), ouvrir les yeux, les paupières. — *les yeux à quelqu'un*, fig. le tromper, le débaucher.

Dessin, s. m. décin, représentation d'une ou plusieurs figures, d'un paysage, d'un morceau d'architecture, etc. — art de dessiner. — simple désignation des figures d'un tableau.

Dessinateur, s. m. déceinateur (designator), celui dont la profession est de dessiner.

Dessiner, v. a. déceiner (designare), faire le premier trait d'une figure. — se dit aussi de tout ce qu'on représente sur le papier avec le crayon ou la plume.

Dessoler, v. a. déceoler (de, solari), ôter la sole. — *un cheval*. — dessaisoner.

Dessouler, v. a. déceouler (dissolvere), défaire la soudure; on dit aussi *des-souder*.

Dessouffrage, s. m. déceuffrage (de, suffragare), opération pour enlever le soufre au charbon de terre.

Dessouler, v. a. déceouler, dissiper l'ivresse. — *v. n.* cesser d'être ivre; pop. *de-souler*. — *v. n.* la Grammaire. — *s. m.* partie inférieure d'une chose : *couver le dessous*, du désavantage. — *des cartes*, des ressorts secrets d'une intrigue : fam.

Dessouillage, s. m. déceouillage, premier désajustage de la laine.

Dessus, qu'on dit, v. la Grammaire. *Le dessus*, à ces mots, dans ce moment.

Par-dessus de viol, instrument plus petit que le violon, et qui monte plus haut. — *s. m.* partie supérieure : *le bras de la main*, de la table. — *d'une lettre*, d'un paquet, sa suscription, son adresse.

Avoir le dessus, l'avantage. — la partie la plus haute et opposée à la basse, ou la personne qui chante cette partie : *c'est un bon dessous* : mus. *Gréger*, prendre le dessus du vent, se placer entre le lieu d'où le vent souffle, et le vaisseau sur lequel on prend cet avantage : mar.

Destin, s. m. fatallité, enchaînement nécessaire des événements et de leurs causes. Les poètes disent également le destin et les décrets. — sort particulier de chaque homme ou de chaque chose.

Destination, s. f. déceination (destinatio), emploi déterminé d'une personne ou d'une chose.

Destinée, s. f. effet du destin: est plus usité en prose que *destin* à finir sa destinée, sa vie.

Destiner, v. a. et pron. (destinare) fixer sa destination : *il se destine aux humanités*. — *v. n.* projeter, se proposer de... *il a destiné de voyager*.

Destinable, adj. qui peut être destiné.

Destituer, v. a. (destituere) déposer, priver d'une charge, d'un emploi. — au partic. dépourvu : *destitué de secours*, de bon sens.

Destitution, s. f. déceituitio (destitutio), déposition, privation d'un emploi.

Destrier, s. m. déceitrié (dexter, de dextera; droit), cheval de main, de bataille; *v. mot*.

Destructeur, s. et adj. m. (destructor) qui détruit.

Destructibilité, s. f. (destructibilitas) qualité de ce qui peut être détruit.

Destructif, v. a. et adj. (destructivus) qui détruit, qui cause la destruction.

Destruction, s. f. décestruction (destructio), ruine entière.

Désoulation, s. f. déceoulation (desudatio), sueur abondante.

Désuétude, s. f. déceuétude (desuetudo) : se dit des lois, etc. anéanties en quelque sorte par le non-usage : *tomber en désuétude*.

Désulteur, s. m. déceulteur (desultor), sauteur qui passe d'un cheval sur un autre; *v. m.*

Désunion, s. f. déceunion (de, unio), démembrement, disjonction. — séparation des parties. — méintelligence; fig.

Désunir, v. a. et pron. (de, unire), démembrer. — fig. rompre l'union. *Cheval désuni*, qui galope à faux.

Désunionné, s. m. déceunionné, état de celui qui est détaché d'une opinion, d'une passion, — troupe de soldats tirés d'un corps pour quelque expédition.

Détacher, v. a. dégager de ce qui attache. — *un forcad, un taboucau*. — défaire ce qui attache. — *une épingle, un ruban*. — fig. dégager d'une opinion, d'une passion, etc. — tirer d'un corps d'armée des soldats pour une expédition. — faire ressortir les contours des objets; peint. — ôter les taches. — *v. pron.* se séparer de : *trois vaisseaux se détachèrent de la flotte*. — fig. se dégager d'une passion, etc. *Pièces détachées*, séparées du corps de la pièce; fortific.

Détail, s. m. déceil (il m.) en arguer de marchandises, il ne se dit guère qu'adverbialement. *Vendre en détail*, débiter par le menu; par opposition à *vendre en gros*. — récit circonstancié : *faire le détail, entrer dans le détail de...*

Détailler, v. a. déceiller (il m.), vendre en détail. — faire un récit circonstancié.

Détaillier, s. m. déceilleur (il m.), marchand qui vend en détail.

Détaler, s. a. m. action de déceler.

Déceler, v. a. et n. resserrer la marchandise qu'on avait étalée. — *v. n.* se retirer bien vite et malgré son pop. — *il a décelé*, se dit d'un homme qui a décelé son pop. — *le câble d'une ancre* : mar.

Déceler, v. a. — *un canon*, le déboucher pour le tirer.

Déceindre, v. a. déceindre, faire perdre la couleur. — *v. n.* et pron. perdre sa couleur.

Déceler, v. a. et n. détacher des chevaux qui étoient attelés.

Déceindre, v. a. déceindre, instrument de tissage.

Détendre, v. a. déceindre, sur rendre (detendere); relâcher ou détacher ce qui étoit tendu : *un lit, une tapisserie, un ressort*; et fig. *son esprit*. — part. act. *tendu*, etc.

Détenu, v. a. (detinere) retenir ce qui n'est pas à soi. — *quelqu'un en prison*, l'y retenir.

Détente, s. f. déceinte, petit morceau de métal qui sert à tirer une arme à feu. — action de ce ressort.

Détenteur, v. a. déceinteur (detentor), celui qui possède, qui tient un héritage : *légitime, injuste détenteur*; part.

Détention, s. f. déceintion (detentio), état d'une personne ou d'une chose saisie par justice.

Détenu, s. m. déceintu.

Détéger, v. a. (detergere) nettoyer une pièce.

Détérioration, s. f. déceioration, action de détériorer. — état de ce qui est détérioré.

Détériorer, v. a. (deteriorare) dégrader, gâter, rendre pire.

Détérminer, v. a. et adj. (determinans) qui détermine, qui sert à déterminer.

Déterminatif, v. a. et adj. qui détermine la signification d'un mot; gramm.

Détermination, s. f. déceimination (determinatio), résolution qu'on prend après avoir balancé entre deux partis. — action de la cause qui détermine; phys.

Déterminément, adv. déceiminent, résolument, absolument. — expressément, précisément. — couragement.

Déterminer, v. a. (determinare) décider en matière de doctrine, de jurisprudence, de gouvernement. — faire résoudre, faire prendre une résolution. — donner à un corps une qualité, une manière d'être. — *la machine qui mouvement*, ou *au repos*. — *un mot d'un sens*, le sens d'un mot, lui donner une signification précise. — *le succès d'une affaire, d'une bataille*. — *v. n.* ou se déterminer, prendre la résolution de : *il a déterminé de*, ou *il s'est déterminé à rebâtir sa maison*. — au part. entièrement donné à : *chasseur, joueur déterminé*. — hardi, résolu : *soldat, air déterminé*. — substa. adverbialement : *il a déterminé*, ou *il est déterminé de tout*.

Déterrer, v. a. déceirer (de terra), retirer un corps de la sépulture. — fig. découvrir une chose cachée, une personne qui ne venoit pas être connue. — *un lit, le cadavre*. — substa. adverbialement : *il a le visage d'un déterré*, il est mort péle.

Détériorer, s. m. déceiorer, qui ex-bam, qui découvre; mot nouv. et lam.

Détériif, *ive*, s. m. et adj. *détériif* (detergeo); se dit d'un remède qui nettoie.

Détectable, adj. (detestabilis) qui doit être détesté: *crime détectable*. — très-mauvais: *vers, vin détectable*.

Détectablement, adv. *détectablement*, très-mal.

Détestation, s. f. *détestation* (detestatio), horreur qu'on a de quelque chose.

Détecteur, v. a. *détecteur* (dectetari), avoir en horreur.

Détéguener, v. a. *détéguener*, décevoir; pop.

Dételer, v. a. *dételer* en tirant.

Déténer, v. a. *déténer* (de tino); — un feu, l'éteindre, en éloigner les tisons.

Détention, s. f. *détention*, inflammation subite avec bruit: chim.

Déténer, v. m. (de: *téter, ténion*), sortir du lait qu'on doit garder pour bien chanter, — ne pas s'accorder avec le ton général d'un ouvrage d'esprit.

Déténer, v. n. *déténer* (detenere), s'ennuier subitement et avec bruit.

Détourer, v. a. *détourer* (detorqueo); remettre dans son premier état ce qui étoit tordu. — du *birge*. Se *détourer le pied, le bras*, etc. s'y faire du mal par l'extension violente d'un muscle on d'un nerf.

Détourer, v. a. *détourer* (detorqueo); — un passage, lui donner une explication forcée.

Détourer, s. adj. (detorsus) soie *détourée*.

Détourer, s. f. Y. *Entourer*.

Détouriller, v. a. *détouriller* (H m) désire ce qui étoit tortillé.

Détourer, v. a. (de: *stupa, de stiva*) ôter le bouchon d'étoupe qui bouchoit un vaisseau.

Détourillonner, v. a. *détourillonner* (H m) ôter les branches inutiles d'un oranger.

Détourer, s. m. *sinuosité*: les *détours d'une rivière*. — endroit qui va en tournant: *le fatiguage au détour de la route*. — chemin qui éloigne du vrai chemin: *faire un grand détour*, fig. subtiliser; employer des *détours*.

Détourer, v. a. (de: *tourner, de tourner*) éloigner, écarter, tourner ailleurs: — quelqu'un de sa route. — la *vue*, — soustraire frauduleusement: — les *effets d'une succession*, — fig. *détourer*, dissuader: — *quelqu'un de ses affaires*, — *son devoir*, d'un *dessin*, — donner une interprétation forcée: — *le sens d'un mot*, d'une loi. — v. n. quitter le droit chemin: *détourés à gauche*. *Chemins détournés*, écartés. *Rues détournées*, peu

fréquentes. — v. pron. s'écarter du chemin ordinaire.

Detracter, v. a. et n. (detractare) médire: — *son*, ou de son *prochain*.

Detraqueur, s. m. (detractor) médisant.

Detraction, s. f. *detraction* (detraction), médisance.

Detranger, v. a. chasser les animaux qui nuisent aux plantes: — les *saupes, les mulots*.

Detrouver, v. a. *detrouver*. — un cheval, lui faire perdre ses bonnes allures, — une *machine*, la dévêler: *se montrer, se detrouver*. — l'estomac, le déranger.

fig. détourné d'un train de vie réglé.

Detrompe, s. f. *detrompe*, couleur délavée avec de l'eau et de la gomme: *peinture en detrompe*. *Mariage en detrompe*, commerce illégitime, sous-aparence de mariage; prov.

Detromper, v. a. *detromper* (distimulare, dévêler, troubler), délayer dans un liquide: — de la farine avec du lait. — l'acier, en ôter la trompe.

Detrouse, s. f. *detrouse*, angoisse, grande peine d'esprit, situation fâcheuse: être dans la *detrouse*. *Le vaisseau fit des signaux de detrouse*, fit connaître qu'il étoit en danger.

Detriment, s. m. *detriment* (detrimētum), dommage, préjudice. — débris: *montagne formée de débris de végétaux*: hist. nat.

Detritus, v. a. (detritus). — les *osseux*, les passer sous la meule.

Detroit, s. m. *detroit* (diatrictus), bras de mer resserré de deux terres.

le *detroit de Gibraltar*, — passage serré entre les montagnes. — ligne fort salante qui sépare le grand bassin du petit; cana.

Detromper, v. a. et n. pron. *detromper*, tirer d'erreur; se *détromper*.

Detrompement, s. m. *detrompement*, action de *détromper*; peu usité.

Detromper, v. a. (de: *spine, trine*) chasser du trône.

Detrousser, v. a. *detrousser*, détacher ce qui étoit tressé: — sa robe, — les *assises*, les voler avec violence; fam.

Detrousser, s. m. *detrousser*, voleur; v. m.

Detruire, v. a. (destruere) démolir, abattre, ruiner, renverser: — un *édifice*; l'âge *détruit la beauté*; un *souffle brisa le débris de lui-même*; fig. — *détruire* ou *détruire dans votre esprit*.

Dette, s. f. *detle* (debitum), ce qu'on doit. Confesser la *detle*, avouer qu'on a tort; fig. et fam.

Deuil, s. m. *deuil* (1 m.) (doleo) affliction, tristesse, grande douleur.

Deuil, etc. qu'on porte en signe de douleur de la mort d'un parent, etc. On dit dans le même sens: *tenir une chambre*, une *église de deuil*. — les parents qui assistent aux funérailles: *mener le deuil*. — temps que le deuil dure: *durant son deuil*.

Deutéro-canonique, adj. (*livre*) mis plus tard que les autres dans le canon des Écritures (*deuteros*, second; *canon*, règle).

Deuteronome, s. m. (*deuter*, loi) cinquième livre du Pentateuque.

Deutériopathie, s. f. (*deut*, maladie) affection d'une partie dépendante de sa sympathie avec une autre.

Deux, s. f. arabisisme du Japon.

Deux, adj. *deux* (2 s., deux), nombre double de l'unité: — *hommes*, etc. *Partager en deux*, en deux parties. — s. m. *un deux de chiffres*, de *deux*, etc.

Piqueur des deux, s. p. appuyer en même temps des deux éperons. *Porter ses deux*, exercer deux fonctions; fam.

Deuxième, adj. *deuxième*, second.

Deuxièmement, adv. *deuxièmement*, en second lieu.

Devaler, v. a. et n. (devallare) — B. L. descendre: — une *montagne*. — *du ciel à la cour*. — de la *chambre*; v. m. pop.

Dévaler, v. a. et n. *dévaler*, dérober les hardes, etc.: le *coarrier fut dévaler*.

Devancer, v. n. gagner le devant, précéder: — *quelqu'un à la course*; l'*auronne devance le soleil*. — précéder qu'on a au rang: — fig. avoir le *avantage*, surpasser: *il nous a devancés dans la géométrie*.

Devancier, ère, s. *devancier*, précesseur dans une charge. — au pl. antres: *critiques nos devanciers*.

Devant, s. m. partie antérieure d'une personne ou d'une chose: le *devant du carrosse*, de la maison.

Devant, prép. de lieu, vis-à-vis, en présence: — *le feu*; regarder *devant soi*. — prép. d'ordre: *marcher devant un autre*. — adv. *enir devant*. — s. m. prendre, gagner le *devant*, précéder; et fig. prendre les *devants*, prévenir. *Aller au devant de quelqu'un*, à sa rencontre.

Aller au devant du mal, fig. le prévenir. *Cr-devant*, adv. précédemment.

Devantier ou *Devantou*, s. m. de *devant*, *devant*, tablier; pop.

Devantier, s. f. long tablier ou jupe frivole par derrière, qui porte une femme à cheval.

Devanture, s. f. devant d'un siège

d'aisance, d'une *manigance* d'*écriture*. — au pl. plâtres de couverture qu'on met au devant des *souches* de cheminée, pour raccorder les tuiles et les ardoises.

Dévastateur, *trice*, s. et adj. celui, celle qui *dévaste*; s. art.

Dévastation, s. f. *dévastation*, désolation, ruine d'un pays.

Dévaler, v. a. (devalare) ruiner, désoler, saccager un pays.

Développable, adj. *développable* (curve), susceptible d'être développée: géom.

Développée, s. f. *développée*, courbe dont le développement peut être soupesé en former une autre: géom.

Développement, s. m. *développement*, action de développer; effet de cette action.

Développer, v. a. *développer* (devolvere), ôter l'enveloppe, déployer: — *du drap*; — *claircir*, expliquer: — une affaire, une difficulté. — v. pron. s'étendre, en parlant des troupes: l'*armée se développe*. — se débrouiller: l'*affaire se développe*.

Devenir, v. m. au *venir* (devenire); commencer à être ce qu'on n'étoit pas: — *grand*, *savant*, etc. — à rien, se réduire à rien; fam. *Que devenez-vous?* fam. où allez-vous? que voulez-vous faire?

Déventer, v. a. *déventer* (de, ventus), disposer les voiles en sorte qu'elles ne reçoivent le vent qu'en ralingues.

Dévergondé, ère, s. et adj. qui vit sans pudeur, dans la liberté; qui est un *dévergondé*; fam.

Se Dévergondé, v. pron. perdre toute pudeur; fam.

Déverrouiller, v. a. *déverrouiller* (H m) (de, vern) ôter le verrou.

Devers, prép. de lieu, *devers* (versus), vers; v. m. *Pardevers*, suivi des pron. pers. marque possession: *retourer des papiers pardevers soi*.

Devers, s. adj. *devers* (deversus), qui n'est pas d'aplomb: *murs devers*.

Deverser, v. a. (devertere) jeter, répandre; fig. — le *népris*, l'*opprobre*. — une *pièce de bois*, la pencher, l'incliner. — v. n. pencher, incliner: *se mur déverser*.

Déversoir, s. m. *déversoir*, endroit où se perd le superflu de l'eau de la conduite d'un moulin.

Se Dévestir, v. pron. (devestire) se déguigner d'habits. — se dessaisir d'un bien; i. prat.

Dévestissement, s. m. *dévestissement*, démission; prat.

marquait le royaume. — royauté : poët.
Diadème, adj. m. (*diadēma*) qui a un cercle sur la tête : bias.

Diaglaucium, s. m. *diaglaucium* (*δια-
 γλαυκίον*, s. m. glaucium), collyre dans lequel entre le suc de glaucium.

Diagnosique, s. et adj. *diagnosique* (*διαγνωστικός*) des symptômes, je connais, je connais, je juge), connaissance des symptômes qui caractérisent une maladie.

Diagonal, s. m. (*γωνία*, angle) qui va de l'un des angles d'une figure rectiligne à l'angle opposé. — s. f. ligne diagonale.

Diagonement, adv. *diagonalement*, d'une manière diagonale.

Diagrede, s. m. suc épais de scammonée.

Diare, adj. dière (*diaria*) se dit d'une fièvre d'un jour.

Diastole, s. m. *diastole* (*διαστολή*, *de-stō-lē*, je parle), levezage particulier d'un pays, dérivé de la langue générale de la nation.

Diastolicien, s. m. *diastolicien*, qui sait ou qui enseigne la diastolique.

Diastolique, s. f. *diastolique*, logique, art de raisonner.

Diastoliquement, adv. *diastoliquement*, en diastolicien.

Diad, s. m. arbre des Indes.

Diastole, s. f. *diastole* (*διαστολή*), différence, pierre lamelleuse, dont les joints diffèrent.

Dialogique, adj. *dialogique*, en forme de dialogue.

Dialogisme, s. m. *dialogisme*, art du dialogue.

Dialogiste, s. m. *dialogiste*, qui fait un dialogue.

Dialogue, s. m. *dialogue* (*διάλογος*) entretien entre plusieurs personnes, sur-tout par écrit : voir *dialogue de Lucien*.

Dialoguer, v. a. *dialoguer*, faire parler entre elles plusieurs personnes : ne se dit guère qu'au passif; cette scène est *un dialogue*.

Diallée, s. f. *diallée* (*διαλέα*, guimauve), onguent composé sur-tout du mucilage de guimauve.

Diamant, s. m. (*ἀδάμας*) pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes : le *diamant* est de carbonate pur, à en juger par sa combustion. — rose de *rose*, taillé à facettes par dessus, et plat par dessous. — *brillant*, taillé à facettes par dessus et par dessous.

Diamantaire, v. *Lapidaire*.

Diamargariton, s. m. (*μαργαρίτων*), perle d'amarante que l'on perle sur la base.

Diamétral, o. adj. *diamétral*; de *διά*, à travers; et *μέτρον*, mesure) qui appartient au diamètre.

Diamétralement, adv. *diamétralement*; — opposé, directement opposé; prop. et fig.

Diamètre, s. m. ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de part et d'autre à sa circonférence.

Diamorium, s. m. *diamorium* (*δίαιμα*, mûre), sirop de mûres.

Diandre, et *Diandrique*, adj. *diandre* (*δία*, deux fois; *άνδρ*, gén. *άνδρος*, homme), se dit des fleurs à deux étamines.

Diandrie, s. f. classe de plantes diandriques.

Diane, s. f. déesse des forêts : myth. — la lune : poët. — latrine de tambours de son de point du jour : battre la *diane*.

Dianelle, s. f. *dianelle*, plante de l'Inde.

Dianthère, s. f. v. *Cornutine*.

Diandre, s. m. mot très-bien au lieu de diable : *cau diandre* le feu.

Diapalme, s. m. (*είλα*, de palma) emplâtre dont la décoction du palmier est la base.

Diapause, s. m. *diapause* (*διαπαύση*, de *παύω*, répandre), interruption du sang dans les vaisseaux.

Diapason, s. m. *diapason* (*είλα*, par; *πάσων*, gén. pl. de *πάς*, tout), étendue des sons que peut parcourir de bas en haut une voix ou un instrument.

Diapédée, s. m. *diapédée* (*διαπέδω*; de *πέδω*, sauter, jaitiller), transsudation du sang par les pores des vaisseaux.

Diaphane, adj. *diaphane* (*φάινω*, je lui) transparent.

Diaphanéité, s. f. *diaphanéité*, transparence.

Diaphénix, s. m. *diaphénix* (*φαίνω*, palmier, datte), électuaire dont les grains sont la base.

Diaphorée, s. f. *diaphorée* (*διαφωρίζω*, de *φω*, à travers, et *φω*, je porte), évacuation d'humens par les pores de la peau.

Diaphoretique, adj. *diaphoretique* (*ρεμώω*), qui aide la transpiration.

Diaphragmatique, adj. *diaphragmatique*, qui a rapport au diaphragme.

Diaphragme, s. m. *diaphragme* (*διάφραγμα*, séparation), large muscle qui sépare la poitrine du bas-ventre. — cloison transversale qui partage un fruit capsulaire.

Diaphragmitis, s. f. *diaphragmitis*, inflammation du diaphragme.

Diaphise, s. f. *diaphise* (*διαφύση*); interstice, séparation, etc.) dissertation — critique amère et violente.

Diapnosique, adj. *diapnosique* (*μακράν*), qui aide la transpiration (*μακράν*, je transpire).

Diapre, s. f. (*διαπύριον*); B. L. espèce d'*Urtica bracteata* part. du vieux verbe *diapre*, varié de différentes couleurs : *prunes diaprées*.

Diapre, s. f. espèce de prune.

Diapras, s. m. électuaire de prunes.

Diapras, s. f. variété de couleurs.

Diarrhée, s. f. *diarrhée* (*δίαιμα*, je coule) flux de ventre.

Diarrhédon, s. m. (*δίαιμα*, rose) composition où il entre des roses.

Diarthrose, s. f. *diarthrose* (*διάρθρωσις*), jointure, articulation d'un os dans laquelle le mouvement est évident.

Discordium, s. m. *discordium* (*δυσκόριον*), nom de plante), opiat dans lequel entre le scordium.

Discoïque, adj. *discoïque* (*δυσκόριον*), je conserve), se dit des médicaments qui conservent la santé.

Diaphore, s. m. (*διαφωρίζω*, je disperse) minéral dont la base est l'alumine.

Diastase, s. f. *diastase* (*διαστάσις*, séparation), luxation, c'est-à-dire séparation de deux substances. — dilatation des muscles dans les convulsions.

Diastole, s. f. (*διαστολή*, dilatation) dilatation du cœur.

Diastole, s. m. *diastole* (*διαστολή*, colonne), élifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre de trois de leurs diamètres.

Diastyme, s. m. *diastyme* (*διαστήματα*, à deux fois), fourrage, je déchire; ironie qui, par une raillerie humilante, devoit au mépris celui qui en est l'objet.

Diastéoron, s. m. *diastéoron* (*διαστήρον*, quatre) l. de mesure ancienne, quart, — médicament composé de quatre ingrédients simples.

Diathèse, s. f. *diathèse* (*διάθεσις*, disposition), disposition d'une partie, constitution du corps.

Diétone, s. m. arbre de Cochinchine.

Diétanique, adj. *diétanique* (*δίαιτα*, régime), qui procède par les ions naturels de la nature.

Diénonnement, adv. *diénonnement*, sur-tout l'ordre des lettres.

Diétragacanthé, s. m. *diétragacanthé*, électuaire composé sur-tout de gomme gacanthé ou adragant.

Diatribe, s. f. (*διατριβή*), exercice, dissertation sur... dissertation — critique amère et violente.

Dicalis, s. m. arbre de Cochinchine.

Dicelles, s. f. pl. (*δίκελλα*, image, représentation) l'écrit sur scènes libres conservées de l'ancienne comédie.

Dichandre, s. f. *dichandre*, plante de la Caroline.

Dichorée, s. m. *dichorée* (*δίχορος*, deux fois; *χορδή*, chorée), pied grec ou latin, composé de deux chorées.

Dichotomal, c. adj. *dichotomal* (*διχοτόμος*), je coupe en deux; de *δίχα*, par moitié, et *τομή*, je coupe), qui naît de l'angle d'une tige dichotome.

Dichotomie, adj. *dichotomie*, se dit de la lune quand on en voit que la moitié. — fourchu, bifurqué : bot.

Dichotomie, s. f. *dichotomie*, état de la lune quand elle est dichotome.

Dicète, adj. (*πλάτος*) dont les organes sexuels sont divisés sur deux fleurs, (*δίτε*, deux fois; *αίμα*, lit).

Dicoque, adj. *dicoque*, qui a deux gousses : bot.

Dicotylédon, adj. *dicotylédon*, qui a deux cotylédons.

Dicotylédones, s. f. pl. v. *Cotylédon*.

Dicrote, adj. *dicrote* (*δισκρία*, je frappe), se dit d'une pulsation de l'artere qui paroit double.

Dictionnaire, s. m. ou *Fraxinelle* (*δισκρια*), genre de rutacées. — nom d'une plante célèbre dans l'antiquité par ses vertus vulnéraires.

Dictionnaire, s. m. *dictionnaire*, sentiment intérieur de la conscience : *drogme*.

Dictateur, s. m. (dictator) souverain magistrat qu'on nommoit extraordinairement à Rome. *Tout de dictateur*, tranchant; f. m.

Dictature, s. f. (dictatura) dignité de dictateur.

Dicte, s. f. (*δίκη*) qu'on dicte. *Ecrire sous la dicte*, écrire ce qu'on dicte. *Ecrire sous la dicte*, v. a. (dicere) prononcer mot à mot, pour qu'un autre écrive. — fig. inspirer, prescrire. — *des lois*, la *lecture* *ou* *la dicte*.

Diction, s. f. *diction* (dictio), élocution, partie du style qui regarde le choix des mots : — pure, élégante, etc.

Dictionnaire, s. m. *dictionnaire* (dictionarium), recueil alphabétique des mots d'une langue, d'une science, etc.

Dictum, s. m. (dictum) mot ou sentence qui a passé en proverbe. — raille.

Dictum, s. m. *dictum*, mot latin; disposif d'une sentence, etc.

Didactique, adj. *didactique* (*διδάσκω*,

j'enseigne), propre à instruire; qui donne des préceptes: *poëme didactique*. — s. m. le genre didactique; l'art d'enseigner.

**Didalphe*, v. *Sarrigue*.

**Didrachme*, s. m. *didrachme* (δίδραχμη), deux fois; δραχμη, drachme) demi-sol de cuivre, chez les Hébreux.

**Didyme*, s. m. *didyme* (δίδυμος, double), espèce d'orchis — testicules, — adj. composé de deux parties ovoïdales.

**Didyname*, adj. *didyname* (fleur), qui a quatre étamines disposées deux à deux dans une corolle irrégulière, et dont deux sont plus longues que les autres.

**Didymisme*, s. f. *didymisme* (δίδυμος, deux fois; δυναμις, force, puissance), ordre de plantes composé de fleurs didymines.

**Didymotique*, adj. *didymotique* (fleur), dont les étamines sont didymines.

**Didéaux*, s. m. *didéus*, filet qui sert à arrêter tout ce qui passe dans une rivière.

Dièrse, s. f. *dièrse* (διαίρεσις, séparation), division d'un diphthongue en deux syllabes: comme *aulen en aulair*; gramm. — division, solution de continuité: chir.

Dierville, s. m. *dierville*, arbrisseau du genre des chevrefeuilles.

Dièse ou *Diésis*, s. m. *dièse*, *diésis* (διαση, division), marque qui, mise devant une note, la fait hausser d'un demi-ton — adj. *note dièse*, qu'il faut hausser d'un demi-ton.

Diéter, v. a. *diéter*, marquer d'un dièse.

Diète, s. f. (διαίτη) régime de vie, manière réglée de vivre: *faire diète*, manger peu, ou ne manger point. — assemblée des États en Allemagne, en Pologne, en Suède.

Diététique, adj. *diététique*, relatif à la diète: méd.

Diétène, s. f. diète particulière: les diétènes de Pologne.

Dieu, s. m. (θεός, αὐτοῦ, αὐτός) le premier et le souverain être. — divinité ou paganisme. *Mars est le dieu des guerres*; *Jupiter est le père des dieux*; *Les dieux de la terre*, fig. les rois, les grands, etc. *Il est devant Dieu*, il est mort. *Tout est comme il plaît à Dieu*, on laisse tout aller à l'abandon. *Dieu! bon Dieu! mon Dieu!* exclamation de surprise ou de douleur.

Diffamant, s. adj. *diffamant*, qui diffame.

Diffamateur, s. m. *diffamateur*, celui qui diffame.

Diffamation, s. f. action de diffamer.

Diffamatrice, adj. *diffamatrice*, qui diffame: libelle *diffamatrice*.

Diffamer, v. a. *diffamer* (διδραχμη), décrier, deshonorer, perdre de réputation. *Animal diffamé*, sans queue: blas.

Différemment, adv. *différemment*, d'une manière différente.

Différence, s. f. *différence* (differentia), diversité, dissemblance, distinction. — attribut essentiel qui distingue les espèces d'un même genre: log. — d'une autre: grandeur sur une autre: mathém.

Différencier, v. a. *différencier*, distinguer, mettre de la différence entre... — une quantité, en prendre la partie infiniment petite: mathém.

Différent ou *Différent*, s. m. *différent*, débat, contestation, querelle. — chose contestée: *partageons le différend par la moitié*.

Différent, s. adj. *différent* (différens), divers, dissemblable.

Différentiel, elle, adj. *différentiel*, de quantité différentielle, ou substantif, une différentielle, quantité infiniment petite. *Calcul différentiel*, des infiniment petits.

Différer, v. a. *différer* (différer; de διαφέρω), retarder, remettre à un autre temps: — un paiement, un voyage, être neutral. *de parler* — v. n. être divergent, différer: *l'homme veut ne différer point de la bête*.

Difficile, adj. *difficile* (difficilis), malaisé, pénible. *Homme fort difficile*, malaisé à contenter. *Temps difficiles*, de guerre, de troubles, etc.

Difficilement, adv. *difficilement*, avec peine.

Difficulté, s. f. *difficulté* (difficultas), ce qui rend une chose difficile; ce qui est de difficile. — obstacle, empêchement. *faire malice des difficultés*, — constatations: *ils ont quelque difficulté ensemble*. — doute, question: *proposez, résoudre une difficulté*. *Paire difficulté de quelque chose*, y avoir de la répugnance. *Sans difficulté*, adv. indubitablement.

Difficultueux, ense, adj. *difficultueux*, ense, qui allie des difficultés, qui se rend difficile sur tout: esprit, homme *difficultueux*.

Difforme, adj. *difforme* (deformis), laid, défiguré, sans proportions: visage, bâtiment *difforme*.

Difformer, v. a. *difformer* (deformare), ôter la forme: — une médaille, une planche: pal.

Difformité, s. f. *difformité* (deformitas), défaut dans les proportions; laid: — du vice: fig.

Diffraction, s. f. *diffraction* (diffringere), inflexion ou détour que subit la lumière en rasant la surface d'un corps: opt.

Diffus, s. adj. *diffus*, use (diffusus), large, prolix: orateur, style *diffus*. — dont les ramifications sont fort étendues: bot.

Diffusément, adv. *diffusément*, d'une manière diffuse.

Diffusion, s. f. *diffusion* (diffusio), action de se répandre, état de ce qui est répandu: — de lumière; et fig. de style. — abondance trop grande.

**Digame*, v. *Digame*, caractère particulier aux Éoliens (Ε), qui leur tenoit lieu d'aspiration.

Digastrique, adj. *digastrique* (διστος, deux fois; γαστήρ, ventre); se dit des muscles qui ont deux portions charnues, ou deux ventres.

Digérer, v. a. (digerer) faire la digestion: — les aliments; et neutral. *digérer mal*. — un affaire, fig. le souffrir patiemment. — une affaire, l'examiner, la méditer, la mettre dans l'état où elle doit être. — v. n. cuire à feu lent: chim.

Digester, v. m. *digester* (digesta), recevoir des décisions des anciens jurisconsultes romains.

Digiteur, s. m. *digiteur* (digestor), vase propre à cuire proprement les viandes, et à tirer de la gelée des os mêmes: *digiteur de Pape*.

Digestif, ive, adj. *digestif*, qui aide à la digestion. — s. m. un bon digestif. — ce qui mûrit la supuration dans les plaies.

Digestion, s. f. *digestion* (digestio), coction des aliments dans l'estomac. — fermentation lente, à un feu modéré: chim. — fig. *entreprise, traitement de toute digestion*; difficile à exécuter, à supporter. *Appareur de facile digestion*, facile à mourir.

Digitale, s. f. (digitalis) plante, genre de persouées: ex. la *digitale pourpre*. — adj. f. pl. se dit des cavités légères qu'on observe à la face interne des os du crâne.

Digitation, s. f. *digitation*, prolongement charnu d'un muscle qui représente la forme d'un digit.

Digité, ée, adj. (digitatus) décomposé

en forme de doigt: *feuille digitée*. — qui a des doigts: zool.

**Diglyphes*, s. m. *diglyphe* (δύο, deux fois; γλυφή, gravure), console ou corbeau qui a deux gravures: archit.

Digne, adj. *digne* (dignus), qui mérite: — de louange, de mépris, de position, de croyance. *C'est un digne homme*, un très-honnête homme. *On dit, soit en bien, soit en mal: cela est digne de lui*.

Dignement, adv. *dignement* (dignè), d'une manière digne.

Dignitaire, s. m. *dignitaire*, celui qui possède une dignité dans un chapitre.

Dignité, s. f. *dignité* (dignitas), mérité, importance: la *dignité du sujet, de la matière*. — noblesse, gravité dans la manière de parler et d'écrire. — élévation, distinction éminente. — charge, office considérable.

Digestion, s. f. *digestion* (digestio), ce qui, dans un discours, est hors du sujet principal: *longue, courte digestion*.

Digue, s. f. *digue*, sorte de rempart en terre, bois ou pierres, contre les eaux; sur-tout de la mer. — fig. obstacle: *apposer une digue à la licence*.

**Digueur*, v. n. *diguer*: — un cheval, lui donner de l'éperon.

Digun, s. m. *digun*, bâton qui porte une hanche arborée au bout d'une vergue: mar.

**Dizyne*, adj. *dizyne* (δύο, deux fois; ζών, femme); se dit des plantes dont les parties femelles de la fructification sont doubles.

**Dizyne*, s. f. *dizyne*, ordre de plantes digynes.

Dijon, ville de France, Côte-d'Or, Bourgogne.

Dilacération, s. f. *dilacération* (dilaceratio), action de déchirer.

Dilacérer, v. a. (dilacerare) déchirer, mettre en pièces avec violence.

**Dilamateur*, trice, adj. (dilaniator) qui déchire: *mort dilamateur*.

Dilatation, s. f. *dilatation* (dilatatio), folle dépense.

Dilapider, v. a. (dilapidare) dépenser follement et avec desordre.

Dilatabilité, s. f. *qualité* de ce qui est dilatable: phys.

Dilatable, adj. qui peut être dilaté.

**Dilatateur*, s. m. se dit des muscles qui servent à dilater certains parties.

Dilatation, s. f. *dilatation*, extension, relâchement. — opération par laquelle on dilate une plaque ou une cavité.

Dilatatoire, *dilatatoire*, ou *Dilata-*

teur, s. m. instrument pour dilater une plaie ou une cavité.

Dilater, v. a. (dilatare) étendre, dilater. *V. a.* (dilatare) étendre, dilater. *Se dilater*, occuper un plus grand espace : *l'air se dilate par le chaleur.*

Dilatatoire, adj. *dilatatorius* (dilatatorius), qui tend à prolonger, à dilater : pal.

Dilatris, s. f. plante du cap de Bonne-Espérance, genre d'érécides.

Dilayer, v. a. *dilare*, diluer : v. m. *Dilution*, s. f. *dilution* (dilectio) charité, amour : t. de évocation.

Dilèmmes, s. m. *dilemma* (δύωμα) ; de *dic*, deux fois, et *λέγω* (je prends), argument qui contient deux propositions contraires, dont on laisse le choix à l'adversaire, pour le vaincre d'après celle qui lui choïta.

Diligemment, adv. *diligamant*, promptement, exactement.

Diligence, s. f. *diligentia* (diligentia), prompt exécution : poursuite *des diligences* : prat. — son, recherche exacte. — voiture coupée qui va plus vite que les autres. — *embourbée*, fam. homme très-lent.

Diligent, e. adj. *diligent* (diligens), prompt, expéditif, soigneux, laborieux.

Diligenter, v. a. et n. *diligenter*, faire, agir avec diligence : — une affaire ; il *fait diligenter*, ou se *diligenter*.

Diluvion, s. m. déluge, déluge.

Dimachère, s. m. *fic*, deux fois ; *μάχης*, épée, gladiateur qui combattoit avec deux épées.

Dimanche, s. m. premier jour de la semaine, que les chrétiens sanctifient.

Dîme, anciennement *Dixme*, s. f. dixième des fruits de la terre qu'on payoit à l'Église ou aux seigneurs.

Dimension, s. f. *dimensio* (dimension), étendue des corps ; mesure ; prop. et fig. il a *mal pris ses dimensions dans cette affaire.*

Dimer, v. n. (decimare) de *decem*, dix ; avoir droit de lever la dime en un lieu.

Dimèrie, s. f. étendue d'un territoire ou l'on avoit droit de dimer.

Dimètre, adj. (*dic*, deux fois ; *μέτρον*, mesure) qui a deux mesures ou quatre pieds, en parlant des vers grecs ou latins.

Dimétre, s. m. celui qui recueille les dîmes.

Diminuer, v. a. à diminuer ; de *minus*, petit ; amoindrir, rendre plus petit. — v. n. devenir moindre : *les jours diminuent.*

Diminutif, s. m. m. et adj. (diminutus), s. m. m. et adj. (diminutus) se dit d'un mot qui diminue en ce qui adoucit la force de celui dont il est formé. *Amulette* est un diminutif de *Valerius*, et en petit ce que les Tulleries sont en grand.

Diminution, s. f. *diminutio* (diminutio), amoindrissement, rabais, retranchement. — *roulade* : mus.

Dimissoire, s. m. *dimissoria* (dimissoria), lettres par lesquelles un évêque consent qu'un de ses diocésains soit promu aux ordres par un autre évêque.

Dimissorial, e. adj. *dimissorialis* ; se dit des lettres contenant un dimissoire.

Diminuer, v. n. *diminui*.

Dinanderie, s. f. se dit de toutes sortes d'ustensiles de cuivre jaune de *Dinant*, ville du pays de Liège.

Dinander, s. m. *dinander*, vendeur ou fabricant de dinanderie.

Dinander, adj. *dinander*, qui a rapport au diner : *l'heure dinander*, du diner ; *dejeuner dinander*, qui tient lieu de diner.

Dinde, s. f. (indicus) poule d'Inde.

Dindon, s. m. coq d'Inde.

Dindonneau, s. m. *dindon*, petit dindon.

Dindonnier, ère, s. m. *dindonier*, gardeur, gardeuse de dindons.

Dîner, v. n. (*sumere*) prendre le repas du milieu de la journée.

Dîneur, s. m. celui dont le repas principal est le dîner. — grand mangeur : c'est *est beau dîneur*.

Diocésain, e. s. et adj. *diocésain*, ère, qui est du diocèse.

Diocèse, s. m. *diocesis* (diocesis), administration, étendue de pays sous la juridiction d'un évêque.

Diode, s. f. plante d'Amérique, genre de rubiacées.

Diolèmes, s. m. (*dic*, deux fois ; *λόγος*, dent) genre de poissons qui n'ont que deux dents.

Diocée, s. f. *diocée* (*dic*, deux fois ; *οἶκος*, maison), classe de plantes dont les fleurs sont de mâles ou femelles sur deux différents individus.

Diocée, adj. *dic-icée* (plante), de la diocée.

Diocée, s. f. plante de la Caroline, dont les feuilles, composées de deux lobes demi-ovales, sont irritables au

point que ces lobes se referment sur l'insecte qui veut s'y poser.

Diomédées, s. f. pl. *diomedea* (diomedea ; Baccus), fêtes de Baccus chez les anciens Grecs.

Dioptré, s. m. pl. (*dic*, à travers ; *τροπή*, je vois) trous percés dans les pinnules de l'alidade.

Dioptrique, s. f. *dioptrica*, partie de l'optique qui traite de la réfraction.

Dioma, s. m. (*dic*, divin ; *μα*, je suis, odeur) genre d'arbuscules du cap de Bonne-Espérance.

Diploide, ère, adj. (*dic*, deux fois ; *πλοῦς*, feuille) qui a deux pétales.

Diphrygès, s. m. (*dic*, deux fois ; *φρυγία*, marc de bronze. — *πύριος*, calcines).

Diphle adj. *diphle* (σάμα, feuille) ; se dit de calices de fleurs, quand il est composé de deux petites feuilles : bot.

Diphlongue, s. f. *diphlonge* (δύο, son), réunion de deux sons en une syllabe : *ciel, nuit*, etc.

Diplos, s. m. (*dic*, deux fois ; *πλοῦς*, double) substance d'un tissu spongieux qui répare les deux tables des os du crâne.

Diplôme, adj. *diplôme*, de la nature du diplôme.

Diplôme, s. m. (*diplōmā*, écaillé) genre d'insectes hyménoptères dont l'aiguillon est caché dans deux lames qui ils ont sur le ventre.

Diplomate, s. m. qui connoît la diplomatie.

Diplomatie, s. f. science des rapports, des intérêts des Etats entr'eux.

Diplomatique, s. f. *diplomatia*, l'art de reconnaître les diplômes authentiques. — adj. *corps diplomatique*, corps des ministres étrangers dans une cour.

Diplôme, s. m. (*diplōma*, double d'un acte) charte, acte public, — dans quelques Etats, lettres-patentes d'autorisation.

Diplois, s. m. (*διπλοῦς*, chardon à bonnetier ; de *διπλῶν*, j'ai soif, parce que ses feuilles ressembloient l'eau de pluie) famille de plantes dicoryllidées, monopétales, à corolle épigme, et à anthères distinctes.

Diplois, s. m. serpent dont la piqûre cause une grande soif.

Diplois, s. m. (*δίπλοος*, aile) éclipse autour de deux rangs de colonettes. — adj. se dit des insectes à deux ailes.

Diptérygien, adj. *dipterygius* ; se dit des poissons qui ont deux nageoires sur le dos.

Diptérygus, s. m. pl. *dipterygus* (*δίπτερος*, double ; *πτερον*, deux fois ; et

πτερον, je plie), registres chez les anciens, ou l'on conservoit le nom des magistrats. Il y en avoit aussi dans les anciennes églises.

Dirca des marais, s. m. bois de cuir, bois de plomb des Canadiens, arbrisseau de l'Amérique-Septentrionale.

Direr, v. a. (dicere) de *dirca*, inutile, de *dirca* dit, *dirant* ; je diris, tu dis, il dit ; nous disons, vous dites, ils disent ; je dis, etc. nous dismes, etc. que je dis ; exprimer, faire entendre par la parole. — *son avis, du bien de...* — *direr à dire sa leçon*. — la messe, je célébrer. — jurer ; je ne sais que dire de tout cela. — poet. chanter : *je diris vos exploits*. *Trouver à direr*, à répondre, ou qu'il manque quelque chose. *Où dit que le bruit court que*, *Direr à quelqu'un son fait*, lui parler fortement ; en direr pas que perdre, en parler tout mal. — signifier : *cela ne dit rien*. *Il dit d'or*, il parle très-bien. — s. m. ce qu'une des parties a avancé : plat.

Direct, e. adj. *direct*, ère (directus), droit, sans détour. *Rayon direct*, se dit par opposition à *rayon réfléchi*. *Mouvement direct*, mouvement d'un astre d'occident en orient, et suivant les signes du zodiaque. *Ligne directe*, se dit en géologie, par opposition à *ligne collatérale*. *Soigner direct*, immédiat.

Horloge directe, où l'auteur fait parler la personne elle-même. *Comptant ou régime direct*, sans proposition : il aime l'étude, etc. v. le *Grammaire*.

Directe, s. f. l'étendue du fief d'un seigneur direct.

Directement, adv. *directement* (directe), en ligne directe. — opposé, entièrement opposé ; fig. *S'adresser directement à quelqu'un*, lui parler sans entremise.

Directeur, *trier*, s. m. qui conduit, qui régit. — *d'une académie*, celui qui y preside. — *de conscience*, ou simplement *directeur*, qui soude la conscience de quelqu'un. — un des cinq membres du directoire exécutif en France, pendant la révolution.

Direction, s. f. *directio* (directio), conduite dans les fermes, emploi du directeur, et le pays où s'étendit sa commission. — t. de l'annuaire, propriété qui a de se tourner vers le nord.

Directoire, s. m. *directorium*, s. m. qui règle la manière de dire l'office pour l'année courante. — tribunal chargé d'une direction civile ou militaire. — conseil de cinq ou six membres auxquels la constitution de 1793 avoit délégué le pouvoir exécutif suprême.

Diriger, v. a. *diriger* (dirigere), conduire, régler. — tourner vers : — *ses yeux, ses regards vers...*

Dirimant, s. adj. (dirimens) (emphétement) qui rend un mariage nul.

Disant, adj. m. *disant* (un homme bien disant, disert, éloquent; et par plaisanterie, un tel *disait* *discolleur*).

Discale, s. f. *discale*, déchet dans le poids d'une marchandise, produit par l'évaporation de son humidité.

Discaler, v. m. marquer la perte de poids que la soie fait par la cuite.

Disceptation, s. f. *disceptation* (disceptatio), dispute.

Discernement, s. m. *discernement*, action ou facilité de discerner.

Discerner, v. a. *discerner* (discernere), distinguer, juger par comparaison : — *le vrai du faux*.

Disciple, s. m. *disciple* (discipulus), qui apprend d'un maître une science, un art libéral. — qui suit la doctrine de : — de *Platon*, de *saint Thomas*. — de *J. C.*, apôtre.

Disciplinable, adj. *disciplinable* (disciplinabilis), aisé à discipliner, capable d'être instruit.

Discipline, s. f. *discipline* (disciplina), instruction, éducation. — règlement, ordre, conduite : — *ecclésiastique, militaire*. — instrument de pénitence, consistant en un fouet de cordelettes, etc. — *discipline*.

Discipliner, v. a. *discipliner*, instruire, régler, former. — donner la discipline.

Discolobe, s. m. (*discobolus*; de *discus*, disque; et *ballo*, je lance) athlète qui lance le disque ou le palet; f. d'antiquité.

Discolide, adj. *discolide* (*discus*, forme); se dit des coquilles dont les spires tournent autour d'un point sur un même plan, en s'appliquant immédiatement les unes aux autres.

Discontinuation, s. f. *discontinuation*, interruption.

Discontinuer, v. a. (discontinuaré) interrompre une chose commencée. — v. m. *cesser*; *le fire* à *discontinué*.

Disconvenance, s. f. (disconvenantia) disproportion, différence, inégalité.

Disconvenir, v. n. (disconvenire), ne pas convenir, ne pas tomber d'accord d'une chose.

Discord, s. m. *discord*, discordie; poét. *V. ce mot.* — adj. m. (dis; et corda,

corda; B. L.) qui n'est point d'accord; *clavessin discordant*.

Discordance, s. f. qualité de ce qui est discordant : — *des sons, des couleurs, des esprits*.

Discordant, s. adj. qui n'est point d'accord, et s'écrit à accorder; *voix discordante*; et fig. *caractères discordants*.

Discorde, s. f. (dis; et cor, cordis; de *cor*, cœur) dissensions entre plusieurs personnes. — déesse fabuleuse cause de discord; *cause de division*, fig.

Discorder, v. n. (dis; et corda; B. L. de *cordis*, corde) être discordant; *maus*.

Discourer, *euse*, s. grand parleur; seul, se prend en mauvaise part. *C'est un beau discourer*, il parle avec facilité, avec agrément, mais sans grande solidité.

Discourir, v. n. *sur courir* (discurrere), faire un discours sur quelque matière; — de ou sur quelque affaire. *Il ne fait que discourir*, il ne dit rien de solide.

Discours, s. m. *discours* (discursus), propos, développement de ce qu'on pense. — *discours*, oraison. — paroles inutiles et sans effet : *il promet beaucoup, mais ce n'est que discours*.

Discourtois, s. adj. *discourtois*, *caze* (dis; curtus; cour; B. L. ou curia), qui n'est pas courtois; *chevalier*; v. m.

Discourtoisie, s. f. *discourtoisie*, manque de courtoisie.

Discret, s. m. (dis, crederé) diminution, perte de crédit.

Discreté, *ce*, adj. tombé en discrédit.

Discret, e, adj. *discret*, judicieux, retenu dans ses paroles et ses actions. — qui sait garder un secret. *Quantité discrète*, dont les parties sont séparées les unes des autres; *math.* — dans quelques convens, qui assiste au conseil du supérieur; *pecc discret*, *mise discrète*.

Discretément, adv. *discretément*, d'une manière discrète.

Discretion, s. f. *discretion* (discretio), judiciaire retenue, conduite discrète. *Se rendre à discretion*, à la merci du vainqueur. *Flore à discretion*, se dit des soldats qui vivent chez leurs hôtes sans autre règle que leur volonté. — ce qu'on gage ou qu'on jone, sans la déterminer, en le laissant à la volonté du perdant; *gager, jouer à discretion*, *le mettre, se remettre à la discretion de quelqu'un*, se livrer à sa volonté, s'en rapporter à sa sagesse.

Discretoire, s. m. *discretoire* (discretorium), lieu des assemblées du su-

perieur dans quelques communautés.

Discretion, s. m. *discretion*, langage pour la sagesse du front.

Disculpation, s. f. *disculpation*, action de disculper ou de se disculper.

Disculper, v. a. et pr. (disculpare; B. L.) justifier d'une chose imputée.

Discursif, *ive*, adj. qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement; *faculté discursive*; *log.*

Discursif, *ive*, adj. *discursif*; se dit des remèdes qui dispersent les humeurs.

Discussion, s. f. *discussion* (discussio), examen, recherche exacte; *affaire de longue discussion* — dispute, contestation; *ils eurent une discussion au faire*. *Paire une discussion de biens*, en faire la recherche, la vente en justice.

Discuter, v. a. (discutere) examiner avec soin, voir le pour et le contre; — une question, une affaire. — les biens d'un débiteur, les rechercher et les faire vendre en justice. — un homme, discuter ses biens.

Disert, e, adj. *disert*, *diserte* (disertus), qui parle aisément et avec quelque élégance.

Disertement, adv. *disertement* (disertè), d'une manière disert.

Disette, s. f. *disette*, manque de quelque chose nécessaire, sur-tout de vivres. *Disette*, *euse*, adj. *disette*, *euse*, qui manque de la chose; v. m.

Disieur, *euse*, s. *disieur*, *euse*, qui dit; — de contes, de bons mots, de nouvelles. *Beau disieur*, qui affecte de bien parler.

Disgrâce, s. f. (dis, gratia) perte, privation des bonnes grâces d'une personne puissante. — infortune, malheur, mauvaise grâce.

Disgracier, v. a. priver quelqu'un de ses bonnes grâces, lui retirer sa faveur. *Disgrâce de la nature*, ou simplement *disgracie*, qui a quelque chose de dégradé, de difforme.

Disgracieusement, adv. *disgracieusement*, d'une manière disgracieuse.

Disgracieux, *euse*, adj. *disgracieux*, qui est disgracieable.

Disgregation, s. f. *disgregation* (disgregare); *le blanc cause la disgregation de la rose*, la blanche et l'écarlate par les rayons qui la frappent de tous côtés; didact.

Disjoindre, v. a. (disjungere) séparer ce qui est joint; ne se dit pas des choses matérielles; — une instance ou justice.

Disjoint, e, partie, disjointive); *degré disjoint*, passage d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme.

Disjonctif, *ive*, adj. *disjonctif* (disjunctivus), particule, conjonction disjonctive, qui, en joignant les membres d'une phrase, sépare les choses qu'on dit; *ex. on, soit, soit que, ni*.

Disjonction, s. f. *disjonction* (disjunctio), séparation.

Dislocation, s. f. *dislocation*, déboîtement d'un os. — d'une armée, distribution de ses corps en différentes places.

Disloquer, v. a. et pr. *disloquer* (dislocare), démettre, déboîter; se *disloquer un bras*. — la *croûte de quel qu'un*, lui mettre l'esprit hors de son assiette.

Disparade, s. f. *disparade*, dispute prompte.

Disparité, s. f. (dispar) inégalité, défaut de rapport dans la conduite, le discours. — adj. *ces choses sont disparates*, vont mal ensemble.

Disparité, s. f. (dis, paritas) différence entre deux objets comparés.

Disparition, s. f. *disparition*, action de disparaître.

Disparître, v. n. *disparître* (disparere; de *parere*, se présenter) cesser de paraître. — se retirer promptement, se cacher. — ne pas se trouver; *mes gens ont disparu*; fig.

Dispaste, s. f. (dis, deux fois, *pas*, je tire) machine à deux poulies.

Dispendieux, *euse*, adj. *dispendieux*, *euse* (dispendiosus), qu'on ne fait qu'avoir beaucoup de dépense.

Dispensaire, s. m. *dispensaire*, traité de la préparation des remèdes.

Dispensateur, *trice*, s. *dispensateur* (dispensator), qui distribue.

Dispensation, s. f. *dispensation* (dispensatio), distribution.

Dispense, s. f. *dispance*, exemption de la règle ordinaire; — *d'âge, de veaux*.

— permission; — *de manger de la viande, d'épouser une parente*.

Dispenser, v. a. *dispencer* (dispensare), exempter de la règle ordinaire. — distribuer; *dispenser son superflu aux pauvres*.

Disperme, adj. (*fruit*) qui renferme deux graines; *bot.* (*dit*, deux fois; *perisperm*, semence).

Disperser, v. a. (dispergere; de *disperis*, semer *ca* et *la*) répandre, jeter çà et là; — *de l'argent, des troupes*.

Disperser, v. f. action de disperser, ou par laquelle on est dispersé.

Dispondre, s. m. (*dis*, doublement; et *ponere*, sponderé) double spondee.

Disponible, adj. dont on peut disposer.

Dispos, adj. *dispos* (dispositus), léger, agile; ne se dit que des hommes.

Disposer, v. a. et pron. (disponere) arranger, mettre dans un certain ordre. — *prendre a...* — *un mot de la mort*; se dispose a partir. — *préparer pour*; un lieu pour un bot. Il est ois ou mal disposé pour vous, bien ou mal intentionné. — v. n. faire d'une intention ou d'une chose ce qu'on veut. — *des sens*. — aliéner. — *le faire son bien*.

Disposer de telle personne, elle est morte. **L'homme propose et Dieu dispose**, le succès de nos dessein dépend de Dieu; prov.

Dispositif, *noe*, adj. *dispositif*, préparation: remède *dispositif*. — s. m. le Prononcé d'une sentence, etc.

Disposition, s. f. *dispositio* (dispositio), arrangement: — *des organes*; — *des lieux*; *des ouvrages*; d'un poème. — action par laquelle on dispose d'une chose, ou effet qui en résulte: — *testamentaire*.

Pouvoir de disposer: cela est à ma disposition. — inclination; aptitude: *disposition au bien*; à ou pour la musique. — a sagement à l'égard de quelqu'un: il est dans un très-bonne disposition pour vous. — dessein, résolution: il est en disposition de sortir. — préparatoire; s'acheminement à la peste marquée de la disposition à la fièvre. Être en bonne ou mauvaise disposition, se porter bien ou mal.

Disproportion, s. f. *disproportio* (dis, proportion), inégalité, défaut de proportion.

Disproportionné, *le*, adj. *disproportionné*, qui manque de proportion, de convenance.

Disproportionner, v. a. *disproportionare*, ôter les proportions, peu usité.

Disputable, adj. *disputabilis* qu'on peut disputer.

Disputer, v. n. *disputar* (lit m.) disputer souvent et sur des riens; fam.

Dispute, s. f. débat, contestation, exercice dans les écoles publiques.

Disputer, v. a. (disputare) contester pour conserver ou pour emporter une chose: — *le par*; *la préférence*. — *le terrein*, se défendre pied à pied; prop. et fig. — v. n. être en contestation, — agiter des questions. — *égaler*: il le lui dispute en valeur; ces deux femmes disputent de beauté.

Disputer, v. n. pron. prétendre concurrentement à... ils se disputent la gloire de...

Disputeur, s. m. (disputator) qui aime à disputer.

Disque, s. m. *disque* (discus), sorte de

palet plat et rond que les anciens, dans leurs exercices, lançoient avec force. On le dit des astres qui nous paraissent ronds et plats: le disque du soleil, de l'ensemble des fleurons d'une fleur radiale qui forment une surface plane; de la partie membrannée d'une feuille, etc.

Disquisition, s. f. *disquisition* (disquisition), recherche exacte d'une vérité dictée.

Dissecteur, s. m. *dicteur*, qui dissectionne.

Dissection, s. f. *dissection* (dissectio), séparation méthodique des parties qui composent un corps. — état d'un corps disséqué.

Dissemblable, adj. *dissemblabilis* (dissemblabilis), qui n'est pas semblable.

Dissemblance, s. f. (dissemblantia) manque de ressemblance.

Disseminer, v. a. *disseminare* (disseminare), répandre çà et là: prop. et fig. disséminer la lumière, des erreurs.

Disension, s. f. *disension* (disension), discorde, querelle causée par l'opposition des sentiments et des intérêts: *disension civile*, *domestique*.

Disentiment, s. m. *disentiment*, opinion contraire.

Disséquer, v. a. *dicere* (dissecare), faire une dissection; se dit, par extension, des plantes.

Disséqueur, s. m. *dicteur*, celui qui dissèque.

Dissertateur, s. m. (dissertator) celui qui ne fait et ne sait que disserter.

Dissertation, s. f. *disertatio* (dissertatio), discours où l'on examine une question, un ouvrage.

Dissertar, v. n. *dicere* (dissertare), faire une dissertation sur...

Dissidence, s. f. *disidencia* (dissidentia), scission.

Dissident, s. m. *dicidant* (dissidens), qui n'est pas de la religion dominante.

Dissimilaire, adj. *dicimilare* (dissimilare), qui n'est pas de même genre, de même espèce.

Dissimilitude, s. f. *dicimilitudo* (dissimilitudo), différence.

Dissimulateur, s. m. *dicimulateur*, (dissimulato) qui dissimule.

Dissimulation, s. f. *dicimulatio* (dissimulatio), déguisement de ses actions, de ses desseins.

Dissimulé, *le*, s. et adj. *dicimulé* (dissimulatus), qui use de dissimulation.

Dissimuler, v. a. et v. dissimuler (dissimulare), cacher ses sentiments, ses desseins: — *sa douleur*, *son haine*. — faire semblant de ne pas ressentir: — *un affront*; il dissimule.

Dissipateur, *trice*, s. *disipateur* (dissipator), qui dissipe, prodigue.

Dissipation, s. f. *disipatio* (dissipatio), action de dissiper, ou par laquelle une chose se dissipe. — état d'une personne dissipée.

Dissiper, v. a. *disipare* (dissipare), disperser, détruire, consumer: — *les brouillards*, *une armée*, *son bien*; et fig. le chagrin. **Femmi**. — distraire: esprit dissipé. **Homme dissipé**, ou qui méprise une vie dissipée, trop répandu dans le monde, trop occupé de ses plaisirs.

Dissolu, *le*, adj. *disolutus* (dissolutus), débauché, libertin; et en parlant des choses, lascif: vie dissolue.

Dissoluble, adj. *disolvabilis* (dissolvibilis), qui peut être dissous.

Dissolument, adv. *disolvantem*, li-cencieusement.

Dissolutif, *ive*, adj. *disolutif*, qui a la faculté de dissoudre.

Dissolution, s. f. *disolutio* (dissolutio), séparation des parties d'un corps qui se dissout.

Dissolutoire, fig. — *d'un mariage*, rupture du lien conjugal. — débauché, dérèglement de mœurs.

Dissolvant, s. m. et adj. *disolvans* (dissolvans), se dit des corps propres à dissoudre.

Dissonnance, s. f. *dissonantia* (dissonantia), faux accord: mus.

Dissonnant, s. adj. *dissonans* (dissonans), qui n'est pas d'accord.

Dissoudre, v. a. et pron. *disolvere* (dissolvere), dissous, otre; dissolvant; je dissous, etc. *J'ai dissous*; sans passé séj. je dissolvais; que je dissolvais, etc.

pénétrer un corps solide et le séparer, molécule à molécule, de manière à le combiner avec le dissolvant: *le fer se dissout dans l'eau forte*. Cette société se dissout, se rompt, fig. — *un mariage*, le rompre.

Dissuader, v. a. *disuadere* (dissuadere), détourner quelqu'un d'un dessein.

Dissuasion, s. f. *disuasio* (dissuasio), effet d'un discours qui dissuade.

Dissyllabe, s. m. et adj. *disyllabus* (disyllabus), deux fois; *disyllabe*, syllabe; se dit d'un mot de deux syllabes.

Distance, s. f. (distantia) intervalle: — *des lieux*, *des temps*. — fig. différence: il y a une distance infinie du Créateur à la créature.

Distant, *le*, adj. (distant) éloigné.

Distandre, v. a. *distandere*, son rendre (distendere); causer une tension violente.

Distante, *ne*, part. (distantem).

Distension, s. f. *distensio* (distensio),

tention; se dit des nerfs trop tendus: — *des nerfs*.

Distibéne, s. m. *distibéne* (sic), deux fois; *stribéne*, force), minéral qui s'électrise de deux manières.

Distichéisme, s. f. *distichéisme*, maladie des paupières dans laquelle il y a un rang de cils surarmés (sic, deux fois; *stiché*, rang, ordre).

Distillateur, s. m. *distillator* (distillator), celui qui fait profession de distiller.

Distillation, s. f. *distillatio*, action de distiller. — chose distillée.

Distillatoire, adj. *distillare*, qui a rapport aux distillations: art distillatoire.

Distiller, v. a. *distillare* (distillare), purifier une substance par l'alambic, en tirant le suc. — fig. répandre, verser: — *sa rage*. — v. n. couler, dégotter.

Distillerie, s. f. *distilleria*, lieu où l'on fait les distillations en grand.

Distinct, *le*, adj. *distinctus* (distinctus), différent, séparé d'un autre. — clair et net: *voix*, *idée*, *distincte*.

Distinctement, adv. *distinctement*, clairement.

Distinctif, *ive*, adj. qui distingue: *marque distinctive*.

Distinction, s. f. *distinctio* (distinctio), division, séparation: sans distinction de capitules. — différence, *faire distinction des personnes*. — préférence, *égaré*: on les traite avec distinction. — mérite, *éclat de naissance*, illustration d'emploi. — explication de divers sens qu'une proposition peut recevoir.

Distinguer, v. a. *distingere* (distinguere), discerner par les sens ou par l'esprit: — *le son*, *les odeurs*, *le bien du mal*. — diviser, marquer la différence: — *les temps*, *les lieux*. — *quelqu'un*, le traiter avec distinction. — une proposition, en marquer les divers sens. — v. pron. se tirer du commun: *se distinguer par ses talents*, *par son valeur*.

Distinguo, s. m. *distingho* (mot lit. je distingue), distinction: log. et fam.

Distique, s. m. *distiché* (sic), deux fois; *stiché*, vers), deux vers qui forment un sens.

Distique, *le*, adj. *distiché*, adj. se dit des fleurs ou des feuilles placées alternativement sur deux tiges des deux côtés d'une branche: *hot*. — se dit dans le même sens des calices, papilles et fleurons de divers zoophytes.

Distorsion, s. f. *distorsio* (distorsio), déplacement d'une partie ou d'un membre.

Distraction, s. f. *distraction* (distrac-

tio), inapplication causée par des idées égarées à l'objet qui nous occupe : *ils des distractions*. — dimémbrément : *on a fait la distraction de cette terre. prst.*

Distrainre, v. a. *distrainre*, sur *trair* (distrahre) ; détourner de quelque application, d'un dessin. — séparer une partie d'un tout. v. d'affaires. — v. pron. se détourner, se divertir.

Ditaut, e, adj. *ditre*, éte, qui ne pense ni à ce qu'il dit, ni à ce qu'on lui dit. *esprit ditaut.*

Distribuer, v. a. (distribuire) partager entre plusieurs. — disposer, ranger : *l'auteur a bien distribué sa matière. un procès*, le donner à un juge, à un conseiller, pour le rapporter. — l. d'imprim. V. *Distribution*.

Distributeur, trice, s. (distributeur) qui distribue.

Distributif, ive, adj. qui distribue : *justice distributive*, qui ordonne des peines et des récompenses. *Les sans distributif* s'oppose au *sans collectif*.

Distribution, s. f. (distribucion (distributio), action de distribuer, ou effet de cette action : — de *deniers*, de *prix*. — fig. de *réat*, qui met par ordre les principales qualités d'un sujet. — action de replacer dans leurs propres casus les différents titres d'une forme qui vient de tirer : impr. — ordonnance : point.

Distributivement, adv. *distributivemant*, dans le sens distributif : log.

Distric, s. m. *distric* (districtus), étendue de juridiction. *Cela n'est pas de son distric*, de sa compétence ; fin. — section de la France dans la division faite par la constitution de 1791.

Dit, e, part. de *dire* et adj. (dictus) prononcé. — surnom de *Guillaume dit le Roux*. — s. m. bon mot, apophthegme : *les dits et gestes des anciens*. *Il a son dit et son dit*, il est eniel à changer d'avis, à rétracter sa parole.

Ditornante, v. m. *ditornante* (ditornans) : de *dit*, deux fois ; et *trane*, porte), autrefois petit poème en l'honneur de Bacchus, qui, dit-on, nequit deux fois. — aujourd'hui, espèce d'ode en stances libres.

Ditornambique, adj. *ditornambique*, qui appartient au dithyrambe.

Diton, s. m. (dit, deux fois ; *ton*, ton) intervalle composé de deux tons mus.

* **Ditriglyphe**, s. m. *ditriglyphe*, espace entre deux triglyphes : architect. V. *Triglyphe*.

* **Ditro** ou **Dito**, mot italien, susdit : comin.

Divarique, s. m. et adj. *divaricatus* (divo, s'urne) ; se dit des remèdes qui font uriner.

* **Divinaire**, s. m. *divinarius* (divinarius), officier qui écrit ou chaque jour tout ce que faisoit les princes.

Divinal, s. m. livre qui contient l'office canonial de chaque jour, excepté les matines.

Divans, adj. (divanus) d'un jour : *le mouvement divans de la terre*.

Divarger, v. n. *divargere* (divargere), véloger de l'objet d'une question.

Divan, s. m. conseil du Grand-Seigneur.

* **Divarication**, s. f. *divaricacion* (divaricatio), action d'ouvrir, d'écartier : méd.

* **Divariqué**, ée, adj. *divariqué* (divaricatus) ; se dit des plantes dont les rameaux s'écartent beaucoup, ou fortement un angle aigu avec les tiges.

Divre, adj. f. (divus) divine, déesse ; v. m.

* **Divergence**, s. f. *diverjencia* (diverjencia), état de deux lignes divergentes.

Divergent, e, adj. *diverjant*, se dit de deux lignes qui vont en s'écartant l'une de l'autre : géom. et opt. — se dit des rameaux d'une plante qui s'écartent au partant d'un centre commun ; bot.

Divers, e, adj. *divers*, *erz* (diversus), différent, dissimblable : *divers avis*, plusieurs : *jai vu divers personnes*.

Diversément, adv. *diversimant*, en divers manières, différemment.

* **Diversifiable**, adj. qui peut se diversifier.

* **Diversifier**, v. a. (diversus, fieri) varier, changer de plusieurs façons : — ses *occupations, ses études*.

Diversion, s. f. action par laquelle on détourne ; *faire diversion dans le pays ennemi*, à sa douleur.

Diversité, s. f. (diversitas) variété, différence.

* **Divorsier**, s. m. *divorjans* (divorsorium), enlève ; v. m.

Divorter, v. n. (divorter) recéder, déjouer. — détourner, distraire : il vieillit et se cons. — détourner de son usage, dérober ; fin. — v. m. se réjouir.

Divortiant, antic, adj. *divortiant*, qui divertit, qui recrée : *les spectacles sont divortians*.

Divortissement, s. m. *divortiamant*, récréation, plaisir honnête. — danse et chants qui font partie d'un acte d'opéra, ou qui le terminent. — action de divertir des deniers, des fonds.

Dividentie, s. m. *dividentia* (dividentia), quantité à diviser : mathém. —

produit d'une action à chaque répartition : comm.

Divin, e, adj. (divinus) qui est de Dieu, qui lui appartient. — qui semble au dessus des forces de la nature. — fig. excellent en son genre : *ouvrage divin*.

Divination, s. f. *divinacion* (divinatio), art prétendu de prédire l'avenir. — moyens qu'on employoit pour le prédire : *la divination par le vol des oiseaux*.

Divinatoire, adj. *divinatoris*, qui sert à deviner, à prédire.

Divinement, adv. *divinamant* (divinè), par la puissance de Dieu. — fig. excellentement, parfaitement : *travailler divinement*.

Diviniser, v. a. *diviniser*, reconnoître pour divin.

Divinité, s. f. (divinitas) essence, nature divine. — Dieu même : *sur la divinité*. — les dieux des païens. — belle femme : poët.

Divis, v. Indis.

* **Divise**, adj. (divisus) se dit d'une bande qui n'a que la moitié de sa largeur : blas.

Diviser, v. a. *dividere* (dividere), séparer en plusieurs parties. — fig. mettre en désordre, démanier : *l'intérêt les a divisés*.

Diviseur, s. m. *divisor* (divisor), quantité par laquelle on divise une autre : mathém.

Divisibilité, s. f. qualité de ce qui peut être divisé, divisible.

Divisible, adj. (divisibilis) qui peut se diviser.

* **Divisif**, s. m. *divisif*, bandage pour affermir la tête et la tenir droite.

Division, s. f. *divisio* (divisio), séparation, partage. — fig. dénomination, discernement. — opération qui détermine combien de fois une grandeur est contenue dans une autre : mathém. — partie d'un corps de troupes, ou d'une armée navale. — lire : impr. — distribution d'un discours en plusieurs parties.

Divorce, s. m. (divortium) rupture légale d'un mariage. — fig. dissensions entre deux. *Faire divorce avec le plaisir*, y renoncer ; fig.

* **Divorcer**, v. n. faire divorcer.

* **Divulgateur**, s. m. (divulgator) qui publie : usuel.

Divulguement, s. m. *divulgation* (divulgatio), action de divulguer, état d'une chose divulguée.

Divulguer, v. a. *divulgarer* (divulgare), rendre public ce qui m'étoit pas us.

Divulgué, s. f. *divulgué* (divulgatus), séparation des membres, des fibres, —

cusée par une tension violente : chir. **Doc**, adj. numéral (decem) de *doce*, nombre pair, deux fois cinq. (L'x ne se prononce pas devant une consonne ou une h aspirée ; il se prononce comme z devant une voyelle, et comme s initiale quand il est final ou suivi d'un repos.) — s. m. *un doc de coar*, un *doc en chiffe romain*. *Mettre son argent au doc*, en dire, à dix pour cent, en tirer le dixième d'intérêt.

Doc-huit, s. m. (ix) livre dont chaque feuille est plié en 18 feuillets.

Docisme, adj. *docisme*, nombre d'ordre qui correspond à dix. — s. m. dixième partie d'un tout.

Docimement, adv. *docimamant*, en dixième lieu.

Docime, v. *Dime*.

Docion, s. m. *docion*, ouvrage de poésie composé de dix vers. — chapet composé de dix grains.

Dociane, s. f. *dociane*, total de personnes ou de choses composé de dix.

Docou, s. m. *doco*, dix gerbes, dix boîtes de loin.

Docquier, s. m. *docquier*, nom de certains officiers de ville. — chef de dix personnes.

Doculé, t. de musique, qui désigne le ton de ré.

Docile, adj. (docilis) propre à recevoir l'instruction. — qui se laisse gouverner. — *au joug, aux leçons*.

Docilement, adv. *docilement*, avec docilité.

Docilité, s. f. (docilitas) qualité par laquelle on est docile.

Docimastique ou **Docimanie**, s. f. (*docimastica*, essai), l'épreuve) art d'essayer ou peiter les mines, pour jeter des métaux qu'elles contiennent.

Docte, s. m. et adj. (doctus) savant.

Doctement, adv. *doctement* (doctè), sagement.

Docteur, s. m. (doctor) qui est promu dans une université au plus haut degré d'une faculté. — savant ; lam.

Doctoral, e, adj. qui appartient au docteur : *ton doctoral*, tranchant.

Docteurs, s. m. degré, qualité de docteur.

Doctories, s. f. acte qu'on fait pour être reçu docteur : théol.

* **Doctoresse**, s. f. *doctoresse*, femme savante, fait et peu usité.

* **Doctrinaire**, s. m. *doctrinaire*, religieux de la Doctrine chrétienne.

Doctrinal, e, adj. se dit des avis en matière de dogme : théol.

Doctrines, s. f. (doctrina) savoir, érudition. — maxime, enseignement. —

chrétienne, congrégation religieuse qui étoit chargée en France de l'instruction de la jeunesse.

Document, s. m. *documentum* (documentum), titres et preuves, renseignement : prat.

* **Dodécadyctylon**, s. m. (*δέκα*, douze ; *δύναμις*, doigt) nom grec de l'intestin *duodénium*, qui a environ douze travers de doigt de longueur.

* **Dodécédre**, s. m. (*δέκα*, dix ; *εξ*, six) solide régulier, dont la surface est formée de douze pentagones réguliers.

* **Dodécuple**, adj. (finis) divisé en dix.

Dodécagone, s. m. (finis, angle) polygone terminé par douze côtés.

* **Dodécagone**, adj. *dodékajine* (γυνή, femme), qui a douze pistils, styles ou stigmates sessiles.

* **Dodécogyne**, s. f. ordre des plantes dodécogytes.

* **Dodécandrie**, s. f. (*δωδεκ*, gén. *ἀνδρῶν*, homme) classe de plantes à douze étamines.

* **Dodécopart**, ie, adj. (partitus) divisé en douze parties : bot.

* **Dodécopétale**, ée, adj. (*πέταλον*, feuille) qui a douze pétales.

* **Dodécus**, s. m. arbrisseau de Surinam.

* **Dodécotémorie**, s. f. (*μῆστρον*, partie) douzième partie d'un cercle.

* **Dodénaire**, v. n. dodiner, v. m. clo.

* **Dodinaire**, s. m. blentac lâche destiné à tirer le gruan.

* **Dodine**, s. f. sauce qu'on fait aux canards avec divers ingrédients.

Dodiner, v. n. avoir du mouvement ; horl. — v. prop. se dorloter, avoir grand soin de soi ; fam.

Dodo, s. m. t. enfantin : faire *dodo*, dormir.

Dode, us, adj. gras, potelé ; fam.

Dodéat, s. m. dignité de doge. — temps qu'il a été doge.

Doge, s. m. (dux) nom que portoit le chef de la républ. à Venise et à Gènes.

Dogmatique, adj. *dogmatike*, qui regarde le dogme. **Un dogmatique**, d'un homme qui affecte de dogmatiser. — s. m. style dogmatique.

Dogmatiquement, adv. *dogmatikémētōs*, d'une manière dogmatique. — d'un t. à sententieux.

Dogmatiser, v. n. *dogmatizēō* (*δωγματίζω*), enseigner une doctrine fautive ou dogmatiser, sur-tout en matière de religion. — parler par sentent. et d'un ton d'ent. *il dogmatise sur tout.*

Dogmatiseur, s. m. qui dogmatise.

Dogmatiste, s. m. qui établit des dogmes.

Dogme, s. m. (*δῶμα*) point de doctrine, enseignement reçu et servant de règle, sur-tout en religion.

* **Dogue**, s. m. bâtiment hollandois pour la pêche du hareng.

Dogue, s. m. *doghe*, race de chiens forts et courageux, qui ont le museau gros et plat, le nez retroussé, les lèvres épaisses et pendantes, — au pl. founds dans les plats-bords des deux côtés du grand mat, pour amurer les couets de la grande voile : mar.

Doguan, ée, s. (*dogue*), petit dogue.

Doigt, s. m. *digitus* (digitus), partie de la main ou du pied de l'homme, et de quelques animaux : les cinq doigts, de petite mesure de la grandeur d'un travers de doigt : un doigt de vin. — douzième du diamètre du soleil ou de la lune. *On le montre au doigt*, on s'en moque publiquement. *Toucher à un doigt*, en être trop proche. *Être à deux doigts de sa ruine*, en être très-près. *Donner sur les doigts à*, faire souffrir quelque dommage. *Il s'en mord les doigts*, il s'en repent. *Il sent au feçon sur le bout du doigt*, très-bien. *Être serré au doigt et à l'œil*, ponctuellement : toutes ces phrases sont prov. — au pl. grosses pointes, mousses de certains oursins. — appendices étacés, mais articulés et libres, placés entre les pectorales et les ventrales de quelques poissons.

Doigter, v. n. *doater*, hausser et baisser les doigts sur un instrument. — s. m. manière de doigter.

Doiglier, s. m. *doatie*, espèce de carlotte dont on enveloppe le doigt.

* **Doit-et-avoir**, s. m. actif et passif : comm.

* **Doite**, s. f. *doate*, grosseur : *chevenue d'une même doite* ; t. de tissand.

* **Doitee**, s. f. *doatie*, petite quantité de fil.

Dol, s. m. (*δολος*) tromperie, fraude : parl.

Dôle, v. de Fr. *Jura*, Franche-Comté.

Dolances, s. f. pl. (dolere) plaintes ; fam.

Dolément, adv. *dolamētōs*, d'une manière dolente ; fam.

Dolent, ée, adj. *dolans* (dolens), triste, plaintif ; style fam. et plissant.

Doler, v. s. (dolere) plaindre le bois.

* **Dolie**, s. m. *dolké*, plantes exotiques, genre de légumineuses.

* **Dolicope**, s. m. (*δολύκοπος*, long ; *πέδιον*, pied) genre d'insectes diptères.

Dolman, s. m. habit large en usage au théâtre.

* **Dollar**, s. m. *dollar*, monnaie d'Amérique, environ 5 francs 82 centimes.

Dolère, s. f. *dolore* (dolium), instrument de tonnerre pour tuer le bois, pour troyer la chaux et le sable.

Dom ou **Don** (dominus), titre d'honneur de certains religieux et des seigneurs espagnols ou portugais.

Domaine, s. m. *domene* (dominium), bien, fonds, héritage. — absolument, les biens de l'état.

Domaniat, ée, adj. qui est du domaine.

Dombe, s. m. *dombē*, arbre de l'île de France.

Domie, s. m. (*δῶμα*, maison) voûte demi-sphérique qu'on élève au dessus d'un édifice. — sorte de chapiteau : chim.

Domerie, s. f. titre d'abbayes qui étoient des sortes d'hôpitaux.

Domestique, s. f. *domesticité*, état de domestique.

Domestique, adj. *domestiqué* (domesticus, *domus*, maison), qui est de la maison ou qui lui appartient : affaires, *domestiques*. Le chien est un animal domestique, privé. — s'oppose à étranger : *guerre domestique* ou civile. — s. servitude : les domestiques pris collectivement : il a un nombreux domestique. — intérieur d'une maison : ne vous mêlez point de mon domestique.

Domestiquement, adv. *domestikémētōs*, attaché domestiquement à... familièrement : il vit domestiquement avec nous.

Domfront, *donfron*, ville de France, Orne, Normandie.

Domicle, s. m. (*domiciliūm* ; de *domus*, maison) logis où l'on fait sa demeure ordinaire.

* **Domiliaire**, adj. *domiciliare* (ciatile), fait dans le domicile ; néol.

se **Domilier**, v. pron. se fixer dans un domicile ; n'est d'usage qu'aux temps formés du participe : il est domicilié, il a une demeure certaine.

Dominant, ée, adj. (dominans) qui domine ; *quid dominant* ; passion dominante. *Pief*, seigneur dominant, dont relève un autre fief.

Dominoite, s. f. note qui fait la quinte au dessus de la tonique. *Sous-dominoite*, note qui fait la quarte au dessus de la tonique.

Dominateur, s. m. (dominator) qui domine, qui a la puissance souveraine ; oral.

Domination, s. f. *dominatio* (do-

minatio), empire, autorité souveraine. — un des ordres de la hiérarchie ecclésiastique.

Dominer, v. n. (dominare) commander, avoir pouvoir absolu sur : — sur les mers ; il veut parler de dominer. — paraitre, se faire sentir par dessus tout : *l'incarnat domine dans cette étoffe*.

fig. est acif ou neutre. — les ou sur les *fig.* est ordinaire : *se jordanne la ou sur la ville*.

* **Dominiac**, ée, s. dominikin (dominicanus), religieux, religieux de l'ordre de saint Dominique.

Dominiacal, ée, adj. (dominicali) qui appartient au Seigneur : *oraison dominicale*, le *Pater*, prière que J. C. enseigna à ses disciples. *Lettre dominicale*, qui, dans le calendrier, marque les dimanches. — s. m. voile dont les femmes se couvrent la tête quand elles communient. — s. f. sermon du dimanche.

Dominiac (la), *dominica*, une des Antilles.

Domino, s. m. camel noir qui porte un ecclésiastique ou hier. — habit de bal. — sorte de jeu.

Dominoerie, s. f. marchandise de papiers marbrés et colorés.

Dominoier, s. m. animal de march. nd de dominoerie et estampes.

Domnage, s. m. *domage* (damnatio ; B. L. de damnatio), perte, détrimement, préjudice. *C'est domnage*, c'est fâcheux.

Domnagable, adj. *domajable*, qui apporte du domnage.

Domptable ou **Domtable**, adj. *domptable*, qu'on peut dompter. — se dit de ce mot et des mots suivants se fait sentir dans la prononciation soutenue.

Dompter ou **Domter**, v. a. *dompter* (domitare), subjuguier. — assujettir les animaux, et fig. ses passions.

Dompteur ou **Domtier**, s. m. (domitor) qui dompte : des *dompteurs*, des *dompteurs* ; ne se dit point sans régime.

Dompte-venin, V. *Asclepiade*.

Don, s. m. (donum) de *do*, ou *do*, ou *don*, qui se font deux époux de l'usufruit de leur bien, dont doit jouir le survivant. — grâce, avantage : les *don* du ciel, de la nature. — talent, aptitude à... *Il a le don de la parole*, de la plume, et il romit de se faire laire, etc. *Avoir le don des herbes*, pleuvoir à commandement ; fam. — titre d'honneur, V. *Don*.

Don (le), ou le *Tunais*, fleuve de Russie.

Donce, s. f. coquille bivalve.

* **Donce**, s. f. (*δωρα* ; gén. *δωρατων*,

roseau) genre d'insectes coléoptères, herbivores, à couleurs métalliques, à corps allongé et à antennes dirigées en avant, qui vivent sur des plantes aquatiques et sur-tout sur les roseaux.

Donataire, s. *donataire* (donatarius), celui ou celle à qui on fait une donation.

Donation, s. *donatio* (donatio), don fait par un acte public.

Donatiste, s. m. *donatiste*, ancien hérétique.

Donauert, v. d'Allemagne, *Escadère*. **Don-comi**, qui marque la conclusion d'un raisonnement ; *je pense, donc j'existe*. Le *c* se prononce comme un *k* quand *donc* est précédé d'une virgule, ou suivi d'une voyelle.

Donjon, s. f. femme ou fille qui a de l'embarras et de la fraîcheur ; une grosse *donjon*, fem.

Donjon, s. m. partie la plus forte et la plus élevée d'un château ; elle est ordinairement en forme de tour.

Donjon, *cr*, *adj*, *donjon*, se dit des châteaux qui ont des tourelles ; blas.

Donnant, *e*, *adj*, *donant* (donans), qui aime à donner ; se dit sur-tout avec la négative.

Donner, s. f. *done*, action de distribuer les caïtes au jeu.

Donner, v. a. *doner* (donare), faire don — *son bien aux pauvres* — *livrer*, mettre entre les mains ; *donner des lettres* — *apporter*, présenter : — *des sceaux* ; — *payer* ; *je'n donne* ; — *des gages* ; — *écarter* ; — *précuser* : — *du chagrin*, *la crainte* ; — *accorder*, octroyer : — *permission* ; — *à celui* ; — *à lui donnerai* ; *je t'en donne* ; — *la main*, *d.* ; *je consentir* — *jour*, *l'assigner*, le fixer. — *la chaise d.* ; *chasser*, pour-nivre — *parole*, *promettre*. — *la loi* ; — *v.* n. *sa maison donne sur la rue*, y a vue. — *à entendre*, *faire entendre*. — *à penser*, *subter de penser*. — *dans une embuscade*, *et tomber*. — *heurer*, *frapper* — *contre un défilé*, *contre le mur*. *Ne savoir où donner de la tête*, *ne savoir que devenir*. *Se donner de la peine*, *en prendre*. — *garde*, *prendre garde à*, ou s'abstrin de ; *il se donna garde de les donner*, *quantités connues qui servent à découvrir les inconnus d'un problème* ; *mathém.*

Donneur, *euse*, s. *donneur*, *euse*, qui donne. — *d'avis*, *d'au benite de cour* ; *fam.*

Dont, particule qui se met pour ce qui, *doigt*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*, *de quel*.

Donzelle, s. f. *donzelle*, f. de mépris, fille d'un état médiocre et de mœurs suspectes. — *poisson de mer*.

Dorade, s. f. nom de plusieurs espèces de poissons de mer à écailles dorées. — *constellation australe*.

Dordaille, s. f. *dordaille* (Il m.) genre de fougères.

Doré, s. m. *doré*, manière de faire paître un chapeau plus fin par le dehors. — *couche légère de jaune d'œuf sur la pâtisserie*.

Dorat, v. de Fr. *Hte-Flemme*, Morche, *Doraigne*, *doré-gne*, v. et dép. de Fr.

Dorénavant, adv. *dorénavant*.

Dorer, v. n. (desaturer) ; B. L. *pour* ; *aurare* ; de *auris*, *or* ; *entourer* *der* ; *moulu*, ou couvrir de feuilles d'or. — *la pilule*, adoucir par de belles paroles l'amertume d'un refus ; *prov. Les maisons commencent à se dorer*, à jaunir ; *le soleil dore la cime des montagnes*, les éclairer ; *poët.* — *au part.* *jaune* ; *triant sur l'or* ; *carpe*, *pâtisserie dorée*.

Doré, *euse*, s. qui dore.

Doré, *adj*, m. *dorion* (δωριος) ; se dit d'un des modes de la musique des anciens, et d'un des cinq dialectes grecs.

Dorépe, s. f. genre de crustacés.

Doréque, *adj*, *doré* (δωρικος) ; se dit d'un des cinq ordres d'architecture, et d'un dialecte grec.

Doris, s. m. genre de mollusques.

Dorloter, v. a. et pron. traiter délicatement et avec complaisance.

Dormans (Dormannum), v. de Fr.

Marne, Champagne.

Dormant, *e*, *adj*, (dormiens) qui dort. *Bau dormant*, qui ne coule point.

Dormir, *chassis dormant*, qui ne s'ouvre point. *Pense dormant*, qui ne s'ouvre et ne se ferme qu'avec la clef. *Pont dormant*, pont-levis qui ne se lève pas. — s. m. pl. les sept dormans, martyrs.

Dormir, *case*, s. (dormitor) qui dort ou qui aime à dormir.

Dormoise, s. f. voiture de voyage, construite en forme de lit.

Dormir, v. n. *se sentir* (dormire) ; *dormant* ; *je dors*, etc. *nous dormons*, etc. *dors*, *que je dorme*, etc. *reposer*, être dans le sommeil. — *un bon somme*, *long-temps*. — *d'un bon somme*, *d'un sommeil tranquille*. — *la grosse matinée*, *hier avant dans le jour*. *L'eau dort*, est sans mouvement sensible. *Laisser dormir une affaire*, ne pas la poursuivre.

— *substantif*, le dormir.

Dormitif, *ive*, s. m. et *adj*, dormi-

if ; se dit des drogues, des sucs qui provoquent à dormir.

Dorax, s. m. *dorax*, petite brosse pour dorer la pâtisserie.

Dorone, s. m. plante, genre de corymbifères.

Dorsophage, s. m. *dorsophage* (δωροφάγος) ; dont *φάγ*, je mange, qui vit de présents.

Dorsal, *e*, *adj*, *dorsal* (dorsalis), qui appartient au dos. — se dit aussi des nagaires qui sont au dos des poissons, et des arêtes qui se trouvent maisement au dessous de la valve ou palette.

Dorsifère, *adj*, (dorsum) ; *φίω*, je porte ; se dit d'une plante qui porte sa semence sur le dos de ses feuilles.

Dorsène, s. f. plaquette, genre d'urticées.

Dortir, s. m. *dortoir* (dormitorium), grande pièce où l'on couche dans les collèges, les convents, etc.

Dorure, s. f. or fort mince appliqué sur la superficie d'un ouvrage. — l'art de dorer.

Dorvibinium, s. m. *dorvibinium* (δωρβίνιον) ; de *δωρ*, lance) ; plante dont les anciens employoient le suc à empoisonner leurs dards.

Dorophores, s. m. pl. *dorophores* (δωροφόροι) ; lance ; *φίω*, je porte, garde des anciens rois de Perse.

Dos, s. m. (dorsum) la partie de derrière de l'animal, du cou jusqu'aux reins. On dit fig. *le dos d'un lievre*, *d'un couteau*, *d'une chaise*. *Tourner le dos*, s'enfuir, et fig. *délaïsser*. *Avoir quelque chose au dos*, pour ennemi, le porter sur son dos, en être importuné ; *l'avoir tous les jours sur le dos*, en être obsédé. *Être le gros dos*, l'homme important, le capable. *Ne voir pas une chemise à mettre sur son dos*, être très-pauvre. *Mettre tout sur le dos de quelqu'un*, se décharger sur lui de tout le farde. *Se laisser manger la laine sur le dos*, souffrir des injures sans y répondre. *Dos à dos*, dos contre dos.

Dos-d'âne, s. m. (dorsum, asinus) double talon.

Dose, s. f. (dosis) ; de *δίδωμι*, donner ; quantité de chacune des drogues qui entrent dans un remède ; se dit de plusieurs autres choses : *dose de sucre*, *de poivre*, et fig. *d'amour*, *de jalouxie*, etc.

Doser, v. a. *dosar*, mettre la dose prescrite.

Dosse, s. f. *dose*, grosse planche qui soutient les terres des mines, les voûtes des ponts, etc.

Dosselé, s. m. *dosselé*, petit pilastre saillant ; architect.

Dossier, s. m. *docie* (dorsum), partie d'une chaise qui sert à appuyer le dos. — *d'un lit*, large pièce de bois qui joint les deux colonnes de derrière. — plusieurs pièces attachées sous une même étiquette ; *prat.*

Dot, s. f. *dot* (dos ; de *δο*) ; lieu qui apparte une femme en mariage. — *ce que porte à un monastère une fille qui se fait religieuse* ; en ce sens il a ni pl.

Dotal, *e*, *adj*, (dotalis) qui appartient à la dot.

Dotation, s. f. *dotation*, action de doter. — fonds assigné pour doter un établissement.

Doter, v. a. (dotare) donner une dot à une fille qui se marie ou qui se fait religieuse. — assigner un revenu à une communauté.

Dotuire, s. m. *dotuire* (dotarium) ; B. L. *de *δο*, dot*, portion des biens du mari, dont joint la femme en cas qu'elle lui survive, et qui est fixée par la coutume ou par le contrat de mariage.

Dotuaire, s. m. *dotuaire*, celui qui renonce à la succession de son père pour s'en tenir au douaire de sa mère.

Dotuier, s. f. *dotuier*, veuve qui joint d'un douaire.

Douane, s. f. lieu où l'on est obligé de porter les marchandises pour acquitter les droits. — les droits eux-mêmes ; *payer les douanes*.

Donner les douanes, commiser à la douane.

Douay, *doté*, v. de Fr. *Nord*, Flandre.

Doubla, s. m. monnaie d'Alger et de Tunis, environ 5 francs.

Double, s. m. *double*, second bordage, revêtement de planche ou de cuivre qu'on met à des vaisseaux destinés à des voyages de long cours.

Double, *adj*, (duplex, de *δύω*, deux ; *δω*, et *πλάσ*, plier) qui vaut, pèse ou contient une fois autant. — se dit de deux choses semblables qui sont au même endroit : *double chassis*, *ports* ; — qui a plus de force ; *de vertu* que les autres choses de même nature : *eau double* ; *double bière* ; et *fam.* *double fripon* — fig. *traître*, *dissimulé* ; *coeur*, *esprit double*. *Fête double*, dont l'office est plus solennel. *Mét à double entente*, à deux sens différents. *Acte double*, dont on a fait deux originaux. — *adv.* *voir double*, voir deux choses de même espèce où il n'y en a qu'une. — s. m. (duplus, de *δύω*) ; monnaie qui valoit payer le double. — monnaie qui valoit deux deniers. — copie d'un écrit. *Mettre une chose en double*, la replier sur elle.

même. Au double, adv. une fois autant; beaucoup plus.

Double, s. f. pause des animaux qui ruminent.

Doublet, s. m. double; an-doublet, voyte qui joint un plier à un autre. — au pl. solives de planchers.

Double-feuille, s. f. espèce d'orchis.

Double-fléau, s. f. sorte de poirier et de poire bonne en compote.

Double-louis, s. m. monnaie d'or, 48 livres.

Doublement, adv. doublement, pour deux raisons, en deux manières.

Doublement, s. m. doublement, action de doubler; enchevêtré par doublement.

Doublir, v. a. (duplicare) mettre le double. — un vaisseau, lui faire un doublage. — joindre une étoffe contre l'évers d'une autre: un habit, un manteau. — un robe, un acteur, jouer un rôle au delà de celui qui en est chargé. — un cap, aller au-delà. — le pas, aller plus vite. — les rangs, les files, y mettre le double d'habit. — une balle, la faire frapper contre une des bandes du billard, assez fort pour qu'elle revienne à la bande ou à la bourse opposée; on dit substantif. *vault un beau double*.

Doublet, s. m. doublet, deux morceaux de cristal séparés par une feuille colorée, pour imiter les émeraudes, etc. — au tric-trac, même pointement par les deux ds.

Doublette, s. f. doublette, un des jeux de l'orgue qui sonne l'octave au dessus du prestant.

Doubleur, sive, s. qui double la laine, la soie sur le rouet; manif. — s. m. instrument qui indique la pureté, l'électricité positive ou négative, etc. d'un vitrume d'aimant. — s. f. machine qui engage une seconde fois la canne à sucre entre les cylindres du moulin.

Doublou, s. m. pistole d'Espagne. — faute qui consiste à répéter un mot, une phrase, à imprimer.

Doublez, s. f. étoffe dont une autre est doublée. — fig. acteur qui en double un autre.

Doubs, s. m. riv. et dépt. de Fr.

Douc, s. m. douc, espèce de singe.

Doucain, s. m. doucain, sorte de pommer.

Doucecamère, s. f. V. Solanum.

Douceâtre, adj. doucâtre (dulcis), qui est d'une douceur fine.

Doucement, adv. doucement (dulce), d'une manière douce. — avec peu de bruit; heurter doucement. — délicatement, sans éclat: il faut agir doucement. — lentement: marcher doucement. — métriquement bien: je

me porte tout doucement. — Interj. vous parlez trop haut; doucement!

Douceux, sive, adj. douceux, doux, doux sans être agréable; vin, lait; et fig. homme, voir doucereux.

Ver doucereux, d'une galanterie fade. — s. m. il fait le doucereux auprès des femmes.

Douct, sive, s. et adj. douct, etc. doucereux; être le douct, mine douctette. — s. f. sorte de maché.

Doucement, adv. doucement, doucement; lam.

Douceur, s. f. (dulcor) qualité de ce qui est doux. — du lait, de la peau, de l'air, du sommeil, du style, etc. — bon d'agir doux. — petit profit, gratification. — au pl. cajoleries amoureuses: dire des douceurs à une femme.

Douche, s. f. épanchement d'eau qu'on fait tomber d'une certaine hauteur sur une partie malade.

Doucher, v. a. donner la douche.

Doucain, s. m. eau douce mêlée d'eau de mer.

Doucine, s. f. mouflore oudoyante moitié convexe et moitié concave.

Douille, s. f. douille; se dit de la coupe des pierres propres à faire des voûtes, et de la courbure d'une voûte.

Douir, v. a. assigner un douaire. — avantager, pourvoir; il est doué d'une grande patience, de grands talents; fig.

Douillage, s. m. douillage (ll m.), mauvaise fabrication d'étoffe qui pêche par les trames.

Douille, s. f. douille (ll m.) manche creux d'une baïonnette, du fer d'une pique.

Douillet, etc. adj. douillet, etc. (ll m.), doux et mollet; et, en parlant des personnes, trop délicat.

Douillette, s. f. douillette (ll m.) robe ouate.

Douillettement, adv. douillettement (ll m.), d'une manière douillette.

Douilleux, sive, adj. douilleux, sive (ll m.), qui n'est pas d'une égale largeur, en parlant des étoffes de laine.

Douleur, s. f. (dolor) mal que souffre le corps ou l'esprit. A la douleur, les grandes douleurs, le grand froid; prov.

se Douloir, v. pron. douloir, se plaindre; v. m.

Douloureusement, adv. douloureusement, avec douleur.

Doulooureux, sive, adj. doulooureux, sive (dolorosus), qui cause, qui marque de la douleur; mal, cri, doulooureux. Il a le pied doulooureux, on n'y peut toucher sans lui faire mal.

Doume, s. m. palmier de la Haute-Egypte.

Doute, s. m. (dubitatio) incertitude; être, mettre en doute; former, lever, résoudre un doute. Sans doute, assurément, probablement.

Douter, v. n. (dubitare) être dans l'incertitude. — de tout; je me doute pas qu'il n'arrive. — v. pron. soupçonner, présenter; il se doute bien qu'on le châtiera.

Douteux, sive, adj. douteux, sive, incertain, dont il y a lieu de douter. — ambigu; réponse douteuse. Personnes douteuses, sur qui on ne peut compter. — indéterminé quant au genre ou à la prosodie: gramm.

Douvain, s. m. douvain, bois propre à faire des douves.

Douve, s. f. planche qui sert à la construction d'un tonneau. — espèce de renouade des près, mortelle aux bestiaux. — ou fusiole, genre de vers intestinaux.

Douves, v. d'Angleterre.

Doux, ce, adj. doux, devant une consonne et doux, devant une voyelle (dulcis), dont la saveur est agréable au goût, et n'a rien d'amer, d'aigre ou de salé, comme le sucre, le lait, le miel, il se dit de tout ce qui fait une impression agréable sur les sens, et fig. sur l'esprit; voir, haleine, lumière, peau douce; il est doux de vivre avec ses amis.

Chemin doux, facile, aisé. — traquenard; doux sommeil; voir douce. — busin, élément, affable. — galant, amoureux; billet doux; faire les yeux doux à une femme. — se dit des métaux dont les parties sont bien liées, qui plient aisément sans se casser. *Fin doux*, qui n'a pas sucre cavé. *Petit doux*, insensible. *Taille-douce*, gravure faite sur une planche de cuivre avec le burin ou avec l'eau forte. *Air doux*, climat, vent doux, tempéré. *Folâtre doux*, cheval doux, qui ne fatigue pas. *Style doux*, aisé et coulant. *Tout doux*, loc. adv. ne vous emportez pas. *Filer doux*, être soumis devant quelqu'un qu'on craint, souffrir patiemment un lynch.

Douzaïne, s. f. douzaine, nombre, assemblage de douze. *Peintre, poète à la douzaine*, de peu de mérite. *Il ne s'en trouve pas dix à la douzaine*, prov. il ne s'en trouve pas tout à fait.

Douze, adj. numéral (duodecim, de δωδεκα), dix et deux. — douzième. — le douze du mois; Louis douze. *In-douze*, livre in-douze, celui dont chaque feuille est pliée en douze feuilles.

Douzième, adj. nombre ordinal qui répond à douze: la douzième année. — s. m. il est pour un douzième dans cette affaire.

Douzièmement, adv. douzièmement, en douzième lieu.

Drocologie, s. f. drocologie (δρῶλογοί, gloire; δρῶλο, discours), le gloria Patri. — le dernier verset d'un hymne.

Droyen, s. m. droy-en, le plus ancien d'âge, ou en réception dans une compagnie. — titre, dignité dans quelques chapitres et dans les facultés des universités.

Droyonné, s. m. droy-né, dignité de droyen dans un chapitre, maison ou le loge. *Paire de droyenné*, sorte de poire.

Dracée, s. m. plante des Indes qui donne la résine connue sous le nom de sang de dragon.

Drachine, s. f. drachme (dragma), huitième partie de l'once. — (δραχμή) chez les Grecs, monnaie d'argent qui pesait un gros.

Dracocéphale, s. f. dracocéphale (δρακονοκεφαλή), dragon; δρακον, tête; κεφαλή, plante, genre de labiées; ex. la moldavique ou molle de Moldavie.

Dracoste, s. f. dracoste (dracostia), plante, genre de typholides.

Dracunculacée, dracunculacée (dracunculaceae), V. Dracunculacées.

Dragon, s. m. extrémité de la poupe d'une galère.

Dragée, s. f. dragée (δραγάριον), friandise qui on mélange au dessert, amande, pistache, affable, etc. couverture de sucre durci. — menu plomb pour tirer aux oiseaux. — mélange de grains qu'on laisse croître en herbe pour les chevaux.

Dragéon, v. m. dragéon, boîte où l'on servoit des dragées à la fin des repas.

Dragéon, s. m. dragéon, ou Rejet, branches enracinées qui sortent du tronc d'un arbre ou d'une plante.

Dragéonner, v. n. dragéonner, pousser des dragéons.

Dragon, s. m. (δράκων) monstre fabuleux à qui on donne des griffes, des ailes et une queue de serpent. — genre de lézards de l'Archipel indien, l'environ trois décimètres de long, y compris la queue; la peau de leur flanc se prolonge sur des yeux osseux en forme d'ailes, mais ils sautent plutôt qu'ils ne volent. — fig. personne caractéristique; cette femme est un dragon. — enfant mutin et méchant: c'est un petit dragon. — lâche qui vient dans la prunelle des yeux des hommes et

des chevaux. — constellation botale. — sorte de troupe. — de vertu, femme d'un vertu farouche. — infernal, le démon. — d'eau, V. Trombe.

* *Dragonnair*, s. m. *dragonnère*, soldat romain qui portoit une enseigne nommée dragon.

* *Dragone*, s. f. reptile de l'Amérique-Mérid. intermédiaire entre le crocodile et le lézard.

* *Dragonnade*, s. f. *Dragonnade*, persécution faite sous Louis XIV aux protestans, et où l'on employoit des dragons.

* *Dragonne*, s. f. *dragone*, batterie des tambours particulière aux dragons.

* *Dragonné*, adj. m. (*animé*) représenté avec une queue de dragon. V. *Blas*.

* *Dragoneux*, s. m. *dragoneux*, genre de vers intestinaux et cylindriques qu'on trouve dans les pommons des états, et dont une espèce, le *ver de Guinée*, s'intrique sous la peau des jambes et cause de grands accidens.

* *Dragonnier*, s. m. *dragonné*, V. *Dragée*.

* *Drague*, s. f. *draghe*, sorte de pelle recourbée, qui sert à curer les puits et à tirer du sable des rivières. — orgue avec laquelle on a fait de la bière. — outil de vrier. — gros cordage qui sert sur les vaisseaux à arrêter le recul des canons. — d'arcans, paquet de trois avirons.

* *Draguer*, v. n. *dragher*, pêcher quelque chose dans la mer. — curer un puits.

* *Draguignan*, *draghi-gnan*, v. de Fr. For. Provence.

* *Draine*, s. f. *drène*, espèce de grive.

* *Dramatique*, adj. *dramatique* (*spasmodique*), qui appartient au drame. — n. le genre dramatique.

* *Dramatiste*, s. m. qui compose des ouvrages de théâtre.

* *Dramaturge*, s. m. (*spasmodique* de *drâma*, drame; et *drâma*, ouvrage) auteur de drames, pris dans un second sens et en mauvais part.

* *Draine*, s. m. (*drâpe*, pièce de théâtre, action; de *drâma*) pièce de théâtre, tragique ou comique. — ou *tragedie* *bourgeoise*, pièce de théâtre, qui est un mélange de tragédie et de comédie.

* *Dranel*, *drané*, V. *Coleret*.

* *Drap*, s. m. *dra*, espèce d'étoffe de laine, d'or, de soie, etc. — grande pièce de toile qui on met dans le lit pour y coucher. — mortuaire, pièce de drap, de velours noir, etc. dont on couvre la bière ou le catafalque aux services

des morts. *Tailler en plein drap*, avoir tout ce qui peut servir à l'exécution d'un dessein. *Se mettre entre deux draps*, se coucher. *Être dans de beaux draps*, dans une situation critique; fam. — *marin*, épidémie d'une coquille.

* *Drapé*, *de*, adj. se dit des feuilles couvertes d'un duvet mou et blanchâtre qui imite le drap.

* *Drapsau*, s. m. *draps*, vieux morceau de linge ou d'étoffe. — enseigne d'infanterie. *Se ranger sous les drapsaux de quelqu'un*, prendre son parti; fig. — au pl. maillets d'un enfant.

* *Draper*, v. a. et n. couvrir de denil les voitures. — *une figure*, en représentant les habillemens peints. — *quelqu'un*, fam. le railler fortement. *Bas drapés*, qui imitent le drap. — au partic. ven. épais, d'un tissu serré; bot.

* *Draperie*, s. f. manufacture de draps. — représentation des habits; peint. et sculpt.

* *Drapière*, s. m. *drapié*, marchand ou fabricant de draps.

* *Drapière*, s. f. grosse épingle courte à l'usage des drapiers.

* *Draps*, s. f. genre de crucifère.

* *Drastique*, adj. *drastique* (*remède*), qui purge avec violence (*drâstis*, ellipse; de *drâma*, jâgis).

* *Droyer*, v. n. *drôier*, travailler avec la droyerie; t. de courroyer.

* *Drôyeur*, s. f. *drôyeur*, instrument avec lequel on cure la peau.

* *Drayeur*, s. f. *drôieur*, cuir tanné, enlevé de la peau du côté de la chair.

* *Drôche*, s. f. mare de l'orge qui s'éploie pour faire la bière.

* *Drège*, s. f. sorte de fil dont on se sert sur les côtes de l'éclou. — peigne pour dréger.

* *Dréger*, v. a. séparer le grain du lin de sa fibre.

* *Drélin*, mot inventé pour imiter le bruit d'une sonnette.

* *Drède*, v. d'Allemagne. *H-Sac*.

* *Dresse*, s. f. *drèce*, cuir qu'on met entre les deux semelles pour redresser le soulier quand il botte.

* *Dresse*, v. a. *drèce*; se dit des liges, des feuilles et des calices qui s'élevent perpendiculairement; bot.

* *Dresseur*, v. a. *drèceur*; dire au B. L. de ditteger; lever; tenir droit; — la tête. — faire tenir droit: — un cheval, des quilles. — ériger, lever; — des tables, des autels. — aplurer; — une affaire, une terre. — instruire, façonner, former; — un collier, un soldat, un cheval. — faire, composer, mettre par écrit; — un plan, la minute d'un

né, un procès-verbal. — un lit, le monter. — un piège, le tendre. — une botte, la mettre en état. — ses balances, fig. prendre ses mesures. — une table, la tendre. — un potage, le fruit, le préparer. — v. n. les chevaux lui en dressent à la tête, cela lui fit horreur; fig.

* *Dressoir*, s. m. *drôisoir*, buffet dressé pour le service d'une table. — outil pour mettre les glaces au bain.

* *Dreux*, *dreux*, v. de Fr. Eure-et-Loire, Ile de France.

* *Drille*, s. m. *drille* (Il m.) autrefois soldat. *Bon drille*, bon compignon; pauvre drille, pauvre malheureux; vieux drille, soldat vieilli dans le service, vieux libertia. — s. f. chiffon de toile qui sert à faire du papier. — forêt d'hortler.

* *Driller*, v. n. *driller* (Il m.) courir, s'enfuir; pop.

* *Dringam*, s. m. interprète dans les écoles du Levant.

* *Drigue*, s. f. *drogue*, marchandises d'épicerie, qui servent sur-tout à la médecine ou à la teinture. — fig. ce qui est mauvais en son espèce; ce draps, ces tabiques sont de la drogue; Fam.

* *Drigue*, v. a. et yon. *drigher*, médicamenteusement, donner trop de remèdes.

* *Driguerie*, s. f. collectif, driguerie, tous sorts de drogues.

* *Drigui*, s. m. *drighé*, étoffe faite ordinairement de laine et de fil.

* *Driguer*, s. m. *droghie*, chahut, armure à drogues. — boîte portative.

* *Drigueux*, s. m. *droghieux*, qui vend des drogues; marchand *droguier*.

* *Droit*, s. adj. *drois*, *droite* (*directus*), dont toutes les parties ont une même direction; ligne, rue droite. — debout, perpendiculaire à l'horizon; se tenir droit; ce sang n'est pas droit. — dextère; s'oppose à gauche; main droite; côté droit. — fig. juste, sincère; cœur droit, intention droite. — judicieux, juste; esprit, sens droit.

* *Droit*, s. m. *droit* ou *droit*, ce qui est juste; contre tout droit et raison, injustice; faire droit à chacun. — loi écrite non écrite; cela est de droit divin, humain, naturel, etc. — jurisprudence; établir le droit; docteur en droit. — au droit, pouvoir; droit de se en de mort; il a droit, de s'en droit de faire ce qu'il lui plaît. — prétention fondée; avoir droit sur une terre; exercer ses droits. — prérogative; privilège; droit d'asile, de chasse. — imposition; droit sur le vin; payer le droit; les droits; — salaire pour certaines vacations; droit de

signature, de contrôle, etc. *A bon droit*, adv. avec justice. *A tort ou à droit*, sens examiner si une chose est juste ou injuste. — adv. directement; aller droit au but; aller droit en besogne; fig. il ne va pas droit, il n'agit pas avec bonté; *Je vous ferai marcher droit*, *chasser droit*, je vous ferai bien faire votre devoir; fam.

* *Droitement*, adv. *droitement*, équitablement, judicieusement; agir droitement.

* *Droitier*, *dre*, s. et adj. *droitié*, qui sert ordinairement de main droit.

* *Droitier*, s. f. *droitière*, épiété, vétille.

* *Drole*, adj. gaillard, plaisant; *homme, conte drôle*, *fam.* — v. m. *être un drôle de corps*, un homme fort plaisant. *C'est un petit drôle*, un enfant éveillé et malin. — se prend en mauvaise part pour un coquin, un insolent; c'est un drôle insolent de votre espèce.

* *Drolement*, adv. *droilement*, plaisamment; fam.

* *Drolier*, s. f. chose drôle, trait de bouffonnerie; *fam.*

* *Drôlesse*, s. f. *drôlesse*, femme de mauvaise vie.

* *Domadaire*, s. m. *domadaire* (*drumédarius*; B. L. de *drâma*; *curateur*; *suavis époux*; *chameau curateur*), épouseur de chamois; qui a une fosse sur le dos, et qui est très-léger à l'occupe.

* *Drôme*, rivière et dép. de France.

* *Drôme*, s. f. (*drôma*, cancére; mer) genre de crustacés.

* *Drône*, s. m. oiseau qui tient de l'outarde.

* *Drôles*, s. m. *drôles* (*drôles*), méchamment composé de poix et d'huile), emplâtre déplaître.

* *Drossier*, s. m. *drôsier*, chef de justice en Hollande et à Liège.

* *Drues*, s. f. *drues*, cordes qui servent à approcher ou reculer une pièce de canon de son sabord; mar.

* *Drusier*, s. f. *drues*; ac où les chaudières de campagne mettait leurs outils.

* *Drusacé*, *de*, adj. se dit des fruits murs dont le péricarpe est pulpeux.

* *Drupe*, s. f. ou *Drupe*, *pericarpa*, pulpeux qui renferme un seul noyau.

* *Dru*, *ur*, *dril*, (*drus*), se dit des petits oiseaux assez forts pour s'enlever au nid. — fig. *vif*; *ces enfans sont drus*; *vous valez bien drus*; *fam.* — émus, touffu, en parlant des lièges, des bois, etc.

* *Dru*, adv. en grande quantité; *bons sens drus*; *la pluie*; *les vagues tombent dru comme quinquets*; *fam.*

Druide, s. m. *druidide* (druidam), ancien prêtre gaulois.

**Druidisme*, s. m. *druidisme*, doctrine des druides.

**Druesses*, s. m. pl. *druesses* (peuple de la Syrie).

Dryade, s. f. *dryade* (δρυάδης), de drys, chêne), nymphe des bois.

**Drymarrhènes*, s. f. pl. *drymarrhènes* (dryis, chêne; ussari, parium; rhyz, racine), famille de plantes monocotylédones, à éamines grégues.

Dryopéride, s. f. V. *Fougère*.

Du, particule, pour de le.

Dû, s. m. ce qui est dû : demander son dû — devoir : c'est le dû de son charge.

Dû, *ue*, part. de *devoir*.

**Dûb*, s. m. *dûb*, sorte de lézard de l'Arabie.

Dubitatif, *ive*, adj. *dubitatif* (dubitativus), qui exprime le doute.

Dubitation, s. f. *dubitation* (dubitatio), fig. de rhét. qui consiste à feindre de douter de ce qu'on veut prouver.

**Dubitationement*, adv. *dubitationement* (dubitativè), avec doute.

Dublin, capitale de l'Irlande.

Duc, s. m. *duc* (dux), nom de dignité — autrefois chef, général d'armée : *duc des Austrogoths, des Français* — oiseau nocturne de proie.

Ducal, e, adj. *duc* (ducalis), qui appartient à un duc : *manège ducal*.

Ducalès, s. f. pl. lettres patentes d'un duc de Venise.

Ducat, s. m. (ducatum) monnaie d'or ou d'argent dont la valeur varie suivant les pays.

Ducaton, s. m. demi-ducat.

Duché, s. m. terre à laquelle le titre de duc est attaché.

Duché-pairie, s. m. et f. titre de duc et pair.

Duchesse, s. f. *duchesse*, femme d'un duc, ou dame qui possède un duché — sorte de lit de repos à dossier.

Ductile, adj. (ductilis) se dit des métaux qui peuvent s'étendre sous les martèux.

Ductilité, s. f. propriétés ductile.

Ducque, s. f. *duc-que*, gouvernante, vieille femme chargée d'une jeune personne — femme qui ménage ses rendez-vous entre deux amans.

Duell, s. m. (duellum) combat d'homme à homme — nombre qui s'emploie, quand il n'est question que de deux : gramm. grecque et hébraïque.

Duelliste, s. m. *duelliste*, coupable d'un duel — qui aime à se battre en duel.

**Dugon*, s. m. quadrupède amphibie, espèce de morse.

Duire, v. n. plaie, convenir : *cela vous dure-t-il*? fam.

Dulcamara, ou *Douce-amère*, s. f. V. *Solanum*.

Dulcification, s. f. dulcification, action de dulcifier.

Dulcifer, v. a. (dulcis, facere) tempérer les acides par l'esprit de vin : chim.

**Dulcinée*, s. f. maîtresse de Don-Quichotte; maîtresse : fam.

Dûlité, s. f. (culte de) qu'on rend aux saints, aux serviteurs de Dieu (doulos, serviteur).

Dûment, adv. *dûment*, selon la raison, les formes : *dûment averti*.

Dune, s. f. collines sablonneuses le long de la mer.

Dunette, s. f. *dunette*, le plus haut étage de l'arrière du vaisseau.

Dunquerque, *dunckerke*, v. de France, Nord, Flandre.

Duo, s. m. (duo, deux) morceau de musique fait pour être chanté par deux voix, ou exécuté par deux instrumens; ne prend pas d'au pl.

**Duodena*, e, adj. qui a rapport au duodénum.

Duodénium, s. m. *duodénium* (duo, deux; et deni, dix), le premier des intestins grêles.

Dupe, s. f. celui ou celle qui est trompé ou facile à tromper : *être la dupe de son bonno foi* — sorte de jeu de cartes.

Duper, v. a. tromper.

Dupère, s. f. tromperie, fourberie.

Dupeur, s. m. trompeur; peu usité.

Duplicata, s. m. double d'une dépêche, d'un brevet; sans au pl.

Duplication, s. f. *duplicacion* (duplicatio) — *du cube*, problème qui consiste à trouver un cube double d'un autre : mathém.

**Duplicature*, s. f. *duplicature*; se dit d'une portion de membrane repliée sur elle-même à angle.

Duplicité, s. f. (duplicitas) se dit de ce qui est double et qui doit être simple : *ce verre cause duplicité d'objets* — fig. mauvaise foi; — *de cœur*.

Duplicque, s. f. *duplicke*, réponse à des répliques; prut.

Dupliquer, v. n. *duplicker* (duplicare), fournir des duplicques.

Dupondius, s. m. (dupondius) l. d'antiquaire; poids de deux livres; monnaie de deux as.

Dur, e, adj. (durus) solide, difficile à entamer : *dur comme du fer* — par opposition à *tendre*, mou : *pain dur*, *lit dur* — inhumain, insensible : *homme*

dur; *dure dure* — rude, austère; *être dur* — difficile : *dur à émousser*; *marchandise dure à vendre*. *Style dur*, tout coulant. *Temps dur*, froid, où tout est cher. *Tête dure*, qui comprend avec peine — adv. *il entend dur*, il est un peu sourd.

Durable, adj. (durabilis) qui doit durer long-temps : *édifice, paix durable*.

Durcité, s. f. espèce de pêche.

Duranc (du), rivars de France.

Durant, prep. qui marque la durée du temps : *le jour, sa vie durant*.

Durus, durus, v. de France, Lot-et-Garonne, Agénais.

Duric, v. a. (durare) rendre dur.

v. n. et pron. devenir dur.

**Durissement*, s. m. *durissement*, état de ce qui est durci.

Dure, s. f. terre : *coacher sur la dure*.

Durée, s. f. (duratio) temps que dure une chose.

Durement, adv. *durement*, d'une manière dure.

Durs-mère, s. f. (dura mater) membrane qui sert comme de péristote interne au crâne.

Durer, v. a. (durare) continuer d'être. *Faire voir qui dure*, *feu qui dure*, méseger son argent, son bois.

Durée, *été*, adj. *durée*, *été*, un peu dur; fam.

Durété, s. f. (duritas) fermeté, solidité, qualité de ce qui est dur : *— du fer, du marbre* — *lumeur durcie*; *il a une dureté au sein* — fig. *stubesse, inhumanité*; et au pl. discours durs et offensans; *il a de la dureté pour les pauvres*; *il leur dit des duretés*.

Durillon, s. m. *duri-lion* (Il m.) (durus) petit calus qui se forme aux pieds et aux mains.

**Durion*, s. m. scribe des Indes.

Duriscule, adj. (durisculus) un peu dur.

**Duruis*, s. m. arête de Cayenne.

**Duriz* ou *Duriz*, e. m. *duriz*, *duriz*, cheville pour boucher le trou d'un tonneau.

Duriscule, adj. (durisculus) un peu dur.

Duruis, s. m. arête de Cayenne.

**Duriz* ou *Duriz*, e. m. *duriz*, *duriz*, cheville pour boucher le trou d'un tonneau.

Dusseldorf, v. d'Allemagne, *Westphalie*.

Dutraux, s. f. plante ascorpifante des Indes; espèce de stramoine.

Dumvir, s. m. *dumvir* (dumvir), ancien magistrat romain; mot lat.

Dumvirat, s. m. *dumvirat* (dumviratus), qualité de dumvir.

Duvel, s. m. *duvel* (duva); B. L. petites plumes d'oiseaux), menue plume des oiseaux — espèce de coton qui vient sur certains fruits — premier poil qui vient au menton des jeunes gens.

Duvelles, *uvel*, adj. *duvelles*, *uvel*; se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles proche de la chair; *laucou*.

Dynamique, s. f. *dynamique* (δυναμική, force, puissance), science des forces qui meuvent les corps.

**Dynamomètre*, s. m. (*dynamomètre*, mesure instrument pour mesurer et comparer les forces des érens animés).

Dynaste, s. m. *dynaste* (δυναστής), petit souverain qui dépend d'un autre.

Dynastie, s. f. *dynastie*, suite des princes qui ont régné dans un pays; suite de souverains d'une même famille.

**Dyscinésie*, s. f. *dyscinésie* (δυσκίνησις, de δύς, difficilement; et κίνησις, mouvement), difficulté du mouvement.

Dyscole, adj. *dyscole* (δυσκόλος, de δύς, difficilement; et κόλος, nourriture); au propre, difficile sur le manger; difficile à vivre; qui s'écarte de l'opinion reçue; fig.

**Dyspepsie*, s. f. *dyspepsie* (δυσπεψία, de δύς, je cuis, je digère), digestion laborieuse.

**Dyspnoë*, s. f. *dyspnoë* (δυσπνοία, de δύς, je respire), difficulté de respiration.

Dysenterie, s. f. *dysenterie* (δυσεντερία, de δύς, intestin), douleur d'intestins avec flux de mucus et de sang.

Dysentérique, adj. *dysentérique*, qui appartient à la dysenterie.

**Dystokie*, s. f. *dystokie* (δυστοκία, de δύς, accouchement), accouchement laborieux.

Dysurie, s. f. *dysurie* (δυσουρία, de δύς, je urine), douleur en urinant.

**Dytique*, s. m. *dytique* (δύτης, plongeur), genre d'usées coléoptères, aquatiques; très-cruassiers; qui, à l'état d'insectes parfaits, nagent, plongent, marchent et volent.